



On l'aura atteinte, notre phase trois

Khalid Ait Taleb : Les essais cliniques du vaccin sont très positifs en termes de sécurité, d'efficacité et d'immunité

Lire Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9169

Jeudi 19 Novembre 2020

Défis et opportunités de la région MENA dans un contexte si exceptionnel

Le Maroc s'en sort plutôt bien

Visioconférence



L'USFP, en collaboration avec le journal Al Omk, organise une rencontre par visioconférence sur "La crise d'El Guerguarat, les origines et les scénarios possibles".

Cette visioconférence est prévue ce soir à 19 heures sur les pages officielles face book du parti et du journal Al Omk.

Le no man's land d'El Guerguarat fait peau neuve



Pages 4-5

Le Crédit Agricole du Maroc déploie un dispositif d'accompagnement à 360°



Page 19



Il y aurait mieux à faire grâce aux énergies renouvelables, au numérique et à l'industrie de transformation

Lire page 2

Défis et opportunités de la région MENA dans un contexte si exceptionnel

Le Maroc s'en sort plutôt bien

Actualité

«L'économie marocaine s'en sort bien malgré la crise liée à la Covid-19», c'est ce qui ressort de l'étude établie par l'Arab Petroleum Investments Company (APICORP) intitulée "Le secteur de l'énergie et les économies du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord après 2021" et consacrée aux opportunités et aux défis économiques dans la région résultant de l'apparition de la pandémie de coronavirus.

Selon cette étude, le Maroc a réussi à maintenir sa note d'investissement avancée par «Standard & Poor's» alors que les efforts de relance économique dans d'autres pays restent lourdement empreints de risques, en particulier pour ceux qui mettent en œuvre des projets de reconstruction ou connaissent une instabilité prolongée.

Le Maroc a réussi également, selon la même source, à émettre des obligations d'une valeur d'un milliard d'euros, pour être les premières obligations souveraines libellées en euros à être proposées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en 2020 à ce jour, et avec le plus bas rendement des obligations souveraines émises par un pays africain de l'histoire alors que d'autres pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se sont confrontés à de grandes difficultés en raison de l'augmentation des rendements obligataires, en particulier à la lumière de la détérioration des conditions financières mondiales en raison de la pandémie, du ralentissement économique et de la baisse des prix du pétrole et du gaz. Après une augmentation du risque de crédit d'au moins 80 à 100 points de base au cours du premier trimestre 2020, même dans les pays notés AA, les marchés se sont progressivement stabilisés au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année.

Par ailleurs, ladite étude constate que si la pandémie a perturbé la production mondiale, qu'elle a affecté certaines activités commerciales mondiales et qu'elle a conduit à l'émergence de politiques visant à protéger les industries et les entreprises locales, il n'en demeure pas moins que la crise liée à la Covid-19 pourrait profiter à certains pays de la région qui peuvent se saisir des nouvelles opportunités résultant des changements dans les chaînes de valeur mondiale pour construire un nouveau modèle de production. «Les entreprises multinationales telles que les fabricants de voitures, de textiles, de vêtements ou d'électronique et de machines, cherchent à améliorer la flexibilité, la sécurité et l'efficacité de leurs opérations au milieu du chaos laissé par la pandémie de la Covid-19 grâce à de nouveaux sites de production qui leur offrent ces avantages», précise le document avant de souligner que le Maroc et les autres pays de la région MENA doivent, grâce à leur situation géographique particulière à proximité d'immenses marchés de consommation - en parti-



culier le marché de l'Union européenne - être les partenaires idéaux de ces entreprises qui souhaitent réduire leurs chaînes d'approvisionnement. «Les circonstances extraordinaires causées par cette pandémie sans précédent pourraient donner aux stratégies de diversification économique poursuivies par les pays exportateurs de pétrole et de gaz une forte impulsion et pourraient

donner à la région dans son ensemble la possibilité d'accroître sa contribution relativement limitée aux chaînes de valeur mondiale», note l'étude.

A ce propos, le document en question donne l'exemple de l'Égypte et du Maroc qui tentent de suivre des voies similaires en se concentrant sur l'industrie automobile, alors que les grandes entreprises internationales étudient la possibilité de transférer leur production de Chine vers d'autres marchés. Notre pays en particulier, indiquent les rédacteurs de l'étude, a l'opportunité de gravir les échelons de la chaîne de valeur de la production automobile. On pourrait voir des cas similaires dans d'autres secteurs industriels à moindre valeur ajoutée, comme l'industrie du textile et de l'habillement, et en particulier dans des pays caractérisés par une abondance de main-d'œuvre bon marché, comme l'Égypte.

La Tunisie cherche elle aussi à profiter des opportunités offertes à travers sa stratégie de promotion des investissements 2021, qui vise à encourager les entreprises européennes à transférer leurs opérations de la Chine vers la Tunisie, en particulier dans les secteurs où la Tunisie a un avantage concurrentiel comme l'agro-industrie, le textile et l'industrie manufacturière.

Les opportunités économiques se présentent également au niveau du numérique. En effet, la pandémie a contribué à accélérer les efforts de transformation numérique dans un certain nombre de pays de la région, en particulier à la lumière des progrès considérables enregistrés par les technologies de la téléphonie mobile en tant qu'outil efficace pour soutenir les secteurs économiques informels.

L'étude en question soutient que la crise actuelle offre une opportunité aux pays relativement en retard dans le domaine de la transformation. «Concernant le numérique - par rapport aux pays du Golfe plus avancés dans ce domaine - pour profiter du boom technique en vue d'attirer les investissements directs étrangers dans divers domaines de la connaissance, la Tunisie, le Maroc et la Jordanie ont activé un large éventail de nouveaux outils tels que les mécanismes de paiement numérique et les services électroniques. Mais ces pays doivent d'abord entreprendre des réformes à grande échelle de leurs réseaux de communication», explique l'étude. Et d'ajouter : «L'accent doit être mis sur le renforcement des capacités locales, en plus de la nécessité de concevoir des stratégies appropriées pour le processus de transformation numérique afin de garantir que les secteurs ciblés disposent de la flexibilité nécessaire pour surmonter les fluctuations futures».

Les énergies renouvelables peuvent aussi bien profiter au Maroc comme c'est le cas pour les autres pays de la région MENA qui ont des avantages importants qui leur permettent de prospérer dans l'ère post-Covid-19. «La région est caractérisée par un grand nombre de producteurs d'énergie à faible coût et à faible émission de carbone, y compris le pétrole et le gaz. Certains pays, comme l'Arabie saoudite et le Maroc, ont réussi à consolider leur position d'exportateurs à bas prix d'hydrogène vert et bleu, d'ammoniac à faible teneur en carbone et d'autres produits également à faible teneur en carbone», conclut l'étude.

Hassan Bentaleb



Il y aurait mieux à faire grâce aux énergies renouvelables, au numérique et à l'industrie de transformation

On l'aura atteinte, notre phase trois

Khalid Ait Taleb : Les essais cliniques du vaccin sont très positifs en termes de sécurité, d'efficacité et d'immunité



Mardi après-midi, le ministère de la Santé a annoncé 5.415 nouveaux cas de contamination au nouveau coronavirus, portant le total des cas actifs à 49.000. En outre, 82 personnes ont perdu la vie, alourdissant ainsi le bilan à hauteur de 4.932 disparitions. Cette tendance haussière au Maroc ne date pas d'hier. Elle définit l'évolution de la pandémie depuis des semaines dans le pays.

Pour Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé, la faute est au « passage de certaines provinces en phase III de propagation du virus depuis le déconfinement ». Toutefois, il refuse de s'alarmer concernant la courbe des décès et voit la réalité autrement. «Le taux de létalité au niveau national est resté stable pendant des mois à 1,7%, lequel taux est considéré parmi les plus bas au monde », a-t-il révélé à la Chambre des représentants.

En détail, Khalid Ait Taleb a indiqué que «55% des personnes décédées souffraient de maladies

chroniques, notamment le diabète, l'hypertension, l'asthme, le cancer et bien d'autres maladies» avant de préciser que «l'âge moyen des cas de décès s'est élevé à 66 ans et demi, alors que l'âge moyen des cas se situe à 40 ans. Les hommes représentent 69% du total des décès et 89% des disparitions sont survenues dans les services de réanimation et de soins intensifs», des services en manque de cadres infirmiers. Conscient de cette problématique, le ministre a souligné «le déploiement d'efforts soutenus en vue de combler le manque de cadres infirmiers, dans l'objectif de garantir un accès équitable aux services de santé».

S'agissant des essais cliniques relatifs au vaccin contre le nouveau coronavirus auxquels 600 volontaires marocains ont participé, le ministre de la Santé s'est montré optimiste en indiquant que ces essais cliniques «se sont avérés très positifs en termes de sécurité, d'efficacité et d'immunité».

Cette participation historique aux

essais cliniques permettra, selon le ministère de la Santé, «un transfert d'expertise au Maroc en la matière» et notamment la production de ce même vaccin sur le sol marocain à terme. En attendant, la question de la sensibilisation au vaccin a également été posée. Et à ce sujet, le ministère de la Santé a expliqué qu'une campagne de communication sera organisée «en vue de sensibiliser les citoyens quant à cet éventuel vaccin et qu'il s'agit d'un produit similaire aux vaccins accrédités précédemment». Toujours selon ce dernier «une commission scientifique marocaine de haut niveau accompagne dès le début le processus visant à développer le vaccin attendu».

Par ailleurs, au sujet de la récente polémique née des demandes de chèques garantis par les cliniques privées au moment d'accueillir un patient Covid+, le ministère de la Santé a jugé cette pratique illégale. «Sur le plan juridique, il est interdit pour la clinique, en cas de tiers payant, de demander aux personnes assurées ou à leurs

ayants droit une garantie en espèces, par chèque ou tout autre moyen de paiement en dehors de la part restant à leur charge, en vertu de l'article 75 de la loi 131.13 relative à l'exercice de la médecine», précise-t-il. Et de rappeler que «conformément à l'article 316 du Code du commerce, toute personne, en connaissance de cause, qui accepte de recevoir ou d'endosser un chèque à la condition qu'il ne soit pas encaissé immédiatement et qu'il soit conservé à titre de garantie, est punie d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 2.000 à 10.000 DH ».

Ainsi, selon Khalid Ait Taleb, la demande de chèques de garantie par les cliniques privées vient en conséquence d'une brèche et notamment «de l'absence d'un système électronique permettant d'avoir accès aux données dont disposent les compagnies d'assurance pour connaître si le patient est souscrit à une société ou non».

Le no man's land d'El Guerguarat fait peau neuve

Les autorités marocaines ont entamé lundi une grande opération de déblaiement et de nettoyage dans la zone tampon d'El Guerguarat, quelques jours après avoir pourchassé les miliciens du Polisario de cet important point de passage entre le Maroc et la Mauritanie.

Plusieurs engins de terrassement ont été déployés par la province d'Aousserd, dont dépend administrativement la région, et les services du ministère de l'Équipement lors de cette opération qui vise à déblayer la piste de 3,8 km séparant les poste-frontières marocain et mauritanien, et à nettoyer la zone en la débarrassant des pneus, des ordures et des carcasses de véhicules abandonnés sur place.

Ces carcasses et déchets sont ensuite évacués vers la fourrière communale. Il faut dire que cette zone, surnommée "Kandahar" du nom de la célèbre ville d'Afghanistan, est devenue un lieu où ont prospéré par le passé les trafics de tous genres.

C'est là que les trafiquants tentent en effet d'écouler des voitures d'occasion ramenées de l'Afrique de l'Ouest et qui portent souvent des papiers et plaques d'immatriculation falsifiés.

Face aux contrôles stricts imposés par les douanes et les services de sécurité marocains au poste-frontière d'El Guer-

guarat, les trafiquants abandonnent ces véhicules dans le désert... En attendant peut-être des lendemains meilleurs !

Les engins nettoient également la zone des déchets et restes des tentes brûlées par les coupeurs de route lors de leur fuite après l'intervention de sécurisation menée vendredi dernier par les FAR en vue de restaurer la fluidité du trafic des biens et des personnes via ce point de passage et mettre un terme aux actes de vandalisme menés par les bandits venant des camps de Lahmada.

Lors d'un entretien téléphonique lundi avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, S.M le Roi Mohammed VI a souligné qu'après l'échec de toutes les tentatives louables de l'ONU, le Royaume du Maroc a pris ses responsabilités dans le cadre de son droit le plus légitime, d'autant plus que ce n'est pas la première fois que les milices du Polisario s'adonnent à des agissements inacceptables dans cette zone.

Le Souverain a ajouté que le Royaume du Maroc continuera à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer l'ordre et garantir une circulation sûre et fluide des personnes et des biens à El Guerguarat, et demeure fermement déterminé à réagir, avec la plus grande sévérité, et dans le cadre de la légitime défense, contre toute menace à sa sécurité et à la quiétude de ses citoyens.



La France salue l'attachement du Maroc au cessez-le-feu

La France a salué, mardi, l'attachement du Maroc au cessez-le-feu, suite à l'initiative du Royaume visant à rétablir la libre circulation des biens et des personnes dans la zone-tampon d'El Guerguarat. "La France salue l'attachement du Maroc au cessez-le-feu. Celui-ci doit être préservé, de même que le processus politique doit être relancé dans le cadre des Nations unies", a déclaré la porte-parole du Quai d'Orsay.

La France "suit avec attention les événements de Guerguarat", a souligné la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, rappelant que son pays "a exprimé publiquement sa préoccupation quant au blocage de ce point de passage et rappelle l'importance de la liberté de circulation des biens et des personnes dans la zone".

Soulignant que la France "prend acte des mesures prises par le Maroc", elle a fait savoir que le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères "reste en contact avec ses homologues dans la région".

La Guinée-Bissau encourage l'action du Royaume visant à stabiliser pacifiquement la situation

La Guinée-Bissau a fait part, mardi, de son encouragement de l'action du Maroc visant à stabiliser pacifiquement la situation à El Guerguarat et à éviter l'affrontement.

Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Communautés

de la République de Guinée-Bissau dit suivre "avec une très grande préoccupation l'évolution de la situation sécuritaire dans la zone d'El Guerguarat, encourageant "l'action du Maroc pour la stabilisation pacifique à El Guerguarat, en vue d'éviter l'affrontement, tout en envisageant le retour le plus rapide à la voie des négociations pour la résolution de la crise".

Le ministère souligne que "la République de Guinée-Bissau demeure disponible à soutenir tous les efforts internationaux sous l'égide de l'ONU afin de parvenir à une solution politiquement consensuelle et durable à ce conflit".

La Zambie salue l'action pacifique et décisive des FAR à El Guerguarat

Le gouvernement de la République de Zambie salue "l'action pacifique et décisive" prise par le Royaume du Maroc pour assurer la libre circulation des marchandises et des personnes dans la zone tampon d'El Guerguarat, indique un communiqué du ministère zambien des Affaires étrangères publié mardi.

«Le gouvernement de la Zambie soutient pleinement la libre circulation du trafic commercial et civil dans cet important corridor», souligne le ministère, notant «suivre avec une profonde inquiétude les évolutions émanant de la zone tampon».

Le ministère zambien des Affaires étrangères a également réitéré son soutien et «sa reconnaissance de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc». Il a de même souligné l'importance des efforts entrepris par le Royaume pour parvenir à "une solution pacifique et durable du conflit avec le soutien des Nations unies, comme indiqué explicitement dans les résolutions du Conseil de sécurité".

La Somalie se tient aux côtés du Maroc dans la protection de son territoire national

Le gouvernement somalien se tient aux côtés du Maroc dans l'ensemble des mesures qu'il entreprend pour protéger sa sécurité et sa souveraineté sur ses territoires à travers l'intervention du Royaume pour rétablir la libre circulation civile et commerciale au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat, a indiqué le ministère somalien des Affaires étrangères.

"Le gouvernement de la République fédérale de Somalie se tient aux côtés du Royaume du Maroc frère dans l'ensemble des mesures qu'il entreprend pour protéger sa sécurité et sa souveraineté sur ses territoires au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat entre le Maroc et la Mauritanie", a précisé le ministère sur son compte Twitter.

Le ministère a également appelé à protéger la sécurité des citoyens et la fluidité du trafic routier et commercial. La position de Mogadiscio vient s'ajouter à l'élan de solidarité et de soutien qui se poursuit en faveur de l'intervention du Maroc pour mettre fin à l'obstruction de la circulation civile et commerciale au niveau du poste-frontière d'El Guerguarat, passage vital pour les flux commerciaux entre le Royaume et son continent.

Plusieurs pays arabes et africains, mais aussi des Organisations régionales, ont ainsi fait part d'un appui ferme et sans équivoque à l'intervention "légitime" du Royaume pour rétablir le statu quo au niveau de cette zone tampon.

Dans leurs réactions, ils ont également condamné vigoureusement les mésaventures illégales et provocatrices des séparatistes du polisario.

Des ONG américaines accusent le Polisario d'utiliser les femmes et les enfants comme bouclier humain



Des organisations non-gouvernementales américaines, ayant opéré auparavant dans les camps de Tindouf, ont dénoncé le déplacement, par le Polisario de femmes et d'enfants vers la zone tampon d'El Guerguarat, une manœuvre qui trahit, selon le collectif, le dessein du groupe séparatiste d'utiliser ces personnes vulnérables comme "bouclier" humain dans le cadre de ses actes hostiles à l'égard du Maroc.

"Le Polisario continue de transporter des femmes et des enfants vers cette zone. On ne peut que déduire l'intention du groupe qui veut provoquer une guerre et utiliser ces personnes comme bouclier humain", soulignent "Teach the Children International" et plusieurs autres organisations humanitaires dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU et au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Il s'agit d'un acte condamnable de par le monde, relèvent les ONG, épingleant des agissements qui doivent être exposés devant le monde entier.

Ces agissements renseignent sur les velléités du Polisario pour qui la paix demeure le dernier souci, indiquent les ONG américaines, affirmant que les

séparatistes vont tenter d'user de tous les moyens dans l'espoir de réaliser leurs plans sans lendemain.

"Le Polisario n'est pas seul. Il n'entreprendrait jamais une telle action osée pour subvertir le statu quo dans la zone tampon d'El Guerguarat sans le soutien de l'Algérie", soulignent-elles, ajoutant que le Polisario a bénéficié, des années durant, du soutien d'Alger.

Les signataires de la lettre relèvent en outre que les agissements du Polisario représentent un "mépris flagrant" des résolutions du Conseil de sécurité (2414, 2440 et 2548) au moment où le groupe séparatiste s'emploie à déstabiliser la région et à y provoquer un conflit.

"Les actions illégales du Polisario (...) sont des actes d'agression flagrants visant à saper la paix dans la zone tampon afin de créer une présence qui pourrait éventuellement déboucher sur une mainmise sur la région", poursuivent les ONG, appelant à une "action rapide" de la part du Secrétaire général de l'ONU pour prévenir une crise humanitaire et une érosion accrue de la paix dans cette zone.

Les signataires de la lettre ont, par ailleurs, souligné que le Maroc a constamment veillé au respect des exi-

gences de transparence dans sa coopération avec les Nations unies, relevant que le Royaume, dont la souveraineté sur la zone est incontestable, s'est retiré volontairement de la région en 1991 pour que l'ONU puisse y créer une zone tampon.

Les ONG ont, d'autre part, fait état de rapports qui établissent l'implication du Polisario dans des actes de banditisme, de vol, de provocation et de harcèlement physique et moral contre des personnes.

Ces actes démontrent les intentions du groupe séparatiste qui cherche à créer un climat hostile, une attitude qui

représente un défi clair lancé à l'adresse de la communauté internationale dans son ensemble, relèvent les ONG.

Elles font de même remarquer que le Polisario a visé la seule voie reliant le Maroc et la Mauritanie en privant des transporteurs innocents de leur gagnepain.

Ces organisations humanitaires affirment qu'elles se tiennent au côté du Maroc, tout en saluant les efforts de l'ONU et du Royaume pour mettre fin à cette situation dans la zone tampon et y restaurer la paix pour que le trafic civil et commercial reprenne son cours normal dans la sécurité.

L'UPA soutient les mesures prises par le Maroc

L'Union parlementaire arabe (UPA) a exprimé son soutien aux mesures prises par le Maroc pour garantir la libre circulation des personnes et des biens dans le poste-frontière d'El Guerguarat.

Dans un communiqué, l'UPA a dit "suivre avec préoccupation et regret les derniers développements survenus sur le territoire du Royaume du Maroc frère", soulignant que porter atteinte à l'intégrité des Etats viole les chartes internationales et menace la sûreté et la sécurité internationales.

L'UPA a fait part de son plein soutien au Maroc dans toutes les mesures à même de préserver sa sécurité, sa souveraineté et l'intégrité de ses citoyens, appelant à respecter les résolutions de la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations unies, qui visent à parvenir à une solution à tout différend dans la région.

L'Union parlementaire arabe s'est dite totalement confiante en la capacité du Royaume du Maroc, direction et peuple, à défendre sa souveraineté, l'intégrité de son territoire et la sécurité de ses citoyens.

Le Maroc condamne l'instrumentalisation croissante de la religion à des fins terroristes

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a condamné, lundi lors de la conférence ministérielle pour la promotion de la liberté religieuse, "l'instrumentalisation croissante de la religion à des fins terroristes dans le contexte de la pandémie".

Dans un discours prononcé par visioconférence à l'occasion de la troisième Conférence ministérielle sur le sujet organisée par la Pologne et les Etats-Unis, le ministre a affirmé : "La conviction du Maroc est que la religion est détournée alors qu'elle devrait être un vecteur d'unité face aux divisions prônant la négation de l'autre, un facteur de dialogue face au refus de la tolérance et de la coexistence et une source de lumière face aux courants obscurantistes qui refusent la modération et demeurent dans l'ignorance".

Rappelant le modèle unique du Maroc où Sa Majesté le Roi Mohammed VI est Commandeur des croyants et garant de la liberté de culte, le ministre a expliqué que l'approche marocaine était basée sur trois aspects, à savoir la clairvoyance, l'ouverture et le pragmatisme.

Détaillant lesdits aspects, le ministre a souligné que la clairvoyance se traduisait par un appel constant de Sa Majesté le Roi à ce que la religion ne soit plus un alibi pour les ignorants, car « la religion est lumière, connaissance et sagesse ».

Pour ce qui est de l'ouverture,



Nasser Bourita est revenu sur la visite de Sa Sainteté le Pape François, accueilli en 2019 par Sa Majesté le Roi à un moment où le monde avait besoin d'un leadership renouvelé pour un dialogue entre les religions.

Au sujet du pragmatisme, il a déclaré : « L'engagement du Maroc en faveur de la liberté religieuse est basé sur des actes

concrets. Ainsi, le Maroc a mis en place deux institutions phares pour promouvoir les valeurs d'un Islam tolérant : L'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, mourchidines et mourchidates et la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains ».

« L'approche du Maroc est toujours constante, même dans les moments difficiles », a indiqué le

ministre, qui a évoqué le courage et la détermination de l'institution de la Commanderie des croyants à protéger nos concitoyens juifs de la barbarie du nazisme et à soutenir la restauration des mosquées et des synagogues mais aussi la création d'institutions scientifiques et culturelles à l'image de la Maison de la mémoire à Essaouira et du Musée de la culture

juive à Fès.

Le ministre a conclu son allocution par une citation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de son discours à l'occasion de la visite du Pape, qui a appelé à « embrasser les valeurs de modération, à réaliser les impératifs de co-connaissance et à appréhender la conscience de l'altérité » pour vivre dans un monde meilleur.

L'anticipation, clé de voûte de l'approche antiterroriste marocaine

Le Maroc a adopté une stratégie de lutte antiterroriste multidimensionnelle, dont le point fort est l'anticipation. Cette stratégie a permis de minimiser le risque d'attentats ourdis par des fanatiques avant que le mal ne soit fait.

Les passages à l'acte enregistrés au Maroc sont relatifs notamment aux attentats-suicides du 16 mai 2003 à Casablanca, l'attentat d'Argana à Marrakech en 2011 et l'assassinat de deux touristes scandinaves à Imlil en 2018.

On n'en a pas connu d'autres grâce, notamment, à l'approche préventive des services de sécurité marocains.

D'après des sources à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), 207 cellules terroristes ont été démantelées au Maroc depuis 2002. Rien qu'au cours des trois dernières années, 32 cellules ont été neutralisées, dont une grande partie était composée de groupes

affiliés à l'organisation dite "Etat islamique" (Daesh).

"Quand on a la certitude que le Maroc est dans le viseur des organisations terroristes transnationales, quand on sait que ces organisations sont intégrées par des combattants marocains, et quand on a des renseignements qui affirment que des projets terroristes sont concoctés quelque part contre la sécurité du Royaume, il faut passer à l'action", affirme une source à la DGST dans une discussion à bâtons rompus avec la MAP.

Pour que les projets terroristes n'atteignent jamais le stade de la maturité, les services sécuritaires chargés de la lutte antiterroriste interviennent prématurément.

"Nous nous basons sur la collecte des renseignements au sujet des personnes suspectes (agissements, publications sur les réseaux sociaux, contacts...). Nous les analysons profondément, puis nous pre-

nons la décision d'intervenir en fonction de l'imminence du danger", explique notre interlocuteur, soulignant que le suivi d'une cellule peut s'étaler sur un mois ou plus, le temps d'avoir le maximum d'informations sur ses promoteurs (degré de radicalisation, membres, liaisons au Maroc et/ou à l'étranger, cibles...). Et parfois, on se trouve dans l'obligation d'intervenir d'urgence, dans 24 heures ou moins, si on a des renseignements fiables sur le passage imminent à l'acte par une quelconque cellule.

Agir prématurément, c'est aussi parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'épargner les vies des victimes potentielles, mais aussi celles des terroristes ! Histoire de protéger les terroristes contre eux-mêmes.

D'après la philosophie de la DGST, "la stratégie marocaine de lutte antiterroriste vise la mise hors d'état de nuire des terroristes, mais aussi la lutte contre les

idéaux extrémistes à travers leur déradicalisation. Les personnes arrêtées dans une affaire de terrorisme, en dehors de celles impliquées dans des crimes de sang, demeurent récupérables et réintégréables au sein de la société une fois qu'elles aient révisé leurs idéaux extrémistes".

A ce titre, un certain nombre de détenus dans des affaires liées au terrorisme ont pu réintégrer la société dans le cadre du programme "moussalaha" chapeauté par la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) en coordination avec d'autres instances dont la Rabita Mohammadia des Oulémas.

C'est ainsi que les interventions anticipatives des services de sécurité lors des opérations de démantèlement des cellules ont permis d'extraire des êtres humains du gouffre de l'obscurantisme.

Le Royaume à l'avant-garde dans la coopération sécuritaire internationale



Dire que le terrorisme est un fléau mondial qui appelle une réponse globale est aujourd'hui une évidence. Inspiré par ce constat, le Maroc s'est fortement engagé sur les scènes régionale et internationale en tant que partenaire crucial en matière de sécurité, de renseignement et de lutte contre le terrorisme. Il se trouve souvent aux premiers rangs dans la coopération internationale contre le terrorisme et il est perçu comme un partenaire écouté et respecté.

La politique du Maroc en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme relève d'une stratégie nationale cohérente, holistique et intégrée qui prend en compte l'ensemble des facteurs menant à la radicalisation et l'action violente, et qui s'appuie sur une approche sécuritaire anticipatrice, permettant ainsi au Royaume de jouir d'une reconnaissance mondiale en la matière.

Comptant une trentaine de partenariats fructueux avec autant d'agences de renseignement dans d'autres pays, la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) occupe une position privilégiée au sein de la communauté du renseignement, ce qui a conduit plusieurs pays, dont le Japon, la Russie, l'Australie, à se rapprocher de cette institution sécuritaire pour établir des partenariats formels, densifier les échanges d'informations et d'expertises et alerter sur les dangers qui guettent ces pays, apprend-on auprès d'une source de la DGST.

Sur le terrain, la région du Sahel, devenue le terreau de groupes terroristes affiliés à Daech ou Al-Qaïda, est le théâtre de plusieurs opérations où les renseignements fournis par la DGST ont permis la neutralisation de plusieurs opérationnels

terroristes.

Un seul exemple parmi tant d'autres au Sahel. L'opérationnel marocain Ali Maychou alias "Abou Abderahman al Maghrebi", considéré comme le numéro deux du «Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans» (JNIM), interface sahélienne liée à Al-Qaïda, a pu être localisé grâce à la contribution des services marocains dans le cadre d'une opération qui a duré plusieurs mois, et a été neutralisé par les forces françaises au Mali au début du mois d'octobre 2019.

Ces actions menées généralement avec des services partenaires visent l'élimination des dangers imminents, la stabilisation du voisinage immédiat sur notre continent, la consolidation de sa sécurité et la promotion du bien-être et du développement durable en Afrique.

C'est dans ce contexte que le Maroc et l'Organisation des Nations unies (ONU) ont signé un accord de siège pour l'établissement au Maroc du Bureau Programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique de l'UNOCT (Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme).

La création de ce centre reflète l'ambition de conjuguer les efforts afin de faire face aux défis liés à la menace terroriste grandissante en Afrique ces dernières années.

Premier du genre en Afrique, ce bureau vise à renforcer la capacité des Etats membres par l'élaboration de programmes nationaux de formation à la lutte contre le terrorisme, et à créer un portefeuille dynamique de formation de pointe qui évolue et s'adapte à la mission, en perpétuel changement et de plus en plus difficile, de prévention, de détection et de poursuite des

activités terroristes.

A l'échelle internationale, la DGST a joué un rôle prépondérant dans la localisation des auteurs des attentats de Madrid, qui ont fait 162 morts et plus de 1.800 blessés. Les services de renseignement marocains ont également contribué au démantèlement d'un réseau criminel en Belgique, dans la foulée du réseau transnational de Belliraj, en décembre 2008, par la DGST, sur fond d'arrestation de plus de trente personnes comptant des liens avec Al-Qaïda, le Groupe islamique combattant marocain (GICM) et l'ancien Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC algérien, devenu branche d'Al-Qaïda pour le Maghreb islamique), en plus de la saisie de plusieurs armes, dont des kalachnikovs et des pistolets mitrailleurs à Casablanca et Nador.

L'affaire Belliraj a permis, également, d'élucider l'assassinat sur le sol belge de six personnes.

En outre, un renseignement émanant du Maroc a mis les enquêteurs français sur la piste d'Abdelhamid Abaaoud, commanditaire des attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris, revendiqués par l'Etat islamique. Les services marocains ont prévenu les services de renseignement français de la localisation en France de l'organisateur présumé des attentats de Paris et Saint-Denis, ce qui a permis sa neutralisation.

Les services de sécurité marocains ont pu traquer Abaaoud qui était caché pendant les quatre jours qui ont suivi les attaques de Paris, qu'il a coordonnées et menées et où il a été aidé par sa cousine Hasna Aitboulhacen, pour être logé dans un appartement à Saint-Denis. Abaaoud et sa complice ont été tués lors d'un assaut de la police française agissant sur la base d'un

renseignement des services marocains, ayant permis d'éviter un autre carnage contre d'autres cibles dans la capitale française.

Chez le voisin ibérique, la police nationale espagnole et la Guardia civil ne tarissent pas d'éloges sur la qualité de la coopération avec les services marocains pour la réalisation d'un même objectif, celui de lutter inlassablement contre la menace terroriste. Cette coopération soutenue s'est traduite par le démantèlement conjointement en Espagne et au Maroc depuis 2014, avec les partenaires espagnols, d'une dizaine de filières syro-irakiennes, porteuses d'équipées malveillantes visant les deux Royaumes.

L'action des services de la DGST ne se limite pas uniquement aux opérations sur le terrain. Leur expertise est mise au service des pays amis à travers des séances de formation des équipes anti-terrorisme de plusieurs pays africains, notamment le Gabon, la Côte d'Ivoire, Madagascar et la Tanzanie.

S'agissant de la contribution du Maroc à la réflexion et à l'action internationale de lutte contre le terrorisme, le Maroc coprésidente, depuis 2016, pour un troisième mandat, le Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), dont il est membre fondateur, sur fond d'une mobilisation continue pour faire face à l'extrémisme violent.

En fine, l'approche adoptée par la DGST dans la lutte anti-terroriste découle de sa conviction profonde que cette guerre ne peut pas être menée en solitaire. Aucun pays ne pourra la remporter seul, car l'ennemi en face est doté d'une capacité d'adaptation inédite et de moyens logistiques et de communication importants.

Le collectif Parité maintenant monte au créneau

Plaidoyer en faveur d'une loi-cadre pour la mise en œuvre de la parité entre hommes et femmes



Le collectif "Parité maintenant" a appelé, dans un document référentiel de plaidoyer, à la mise en place d'une loi-cadre pour la mise en œuvre de la parité entre hommes et femmes et ce, en application de l'article 19 de la Constitution.

Ce document, présenté récemment, propose la mise en place d'une loi-cadre autour de l'égalité hommes-femmes visant à faire de la parité annoncée dans un certain nombre de programmes, discours et événements, une réalité encadrée par une loi spécifique reposant sur une approche intégrée des droits des femmes et qui doit être mise en œuvre par tous les organismes publics et privés,

Wafa Hajji : Mettre en œuvre un mécanisme législatif à l'horizon 2030

Répondant à une question de la MAP, Wafa Hajji, mandataire de la pétition nationale pour la réalisation d'une parité constitutionnelle à l'horizon 2030, a déclaré: "Nous avons l'ambition de collecter quelque 5.000 signatures. Cependant nous dépasserons, certainement, ce nombre et ce, malgré la conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la Covid-19.

Ainsi, nous veillons à élaborer une pétition intégrée et objective pour la soumettre au président de la Chambre des représentants, à même de mettre en œuvre un mécanisme législatif à l'horizon 2030, appliquant les dispositions de l'article 19 de la Constitution.

l'Etat, les collectivités territoriales, les institutions publiques nationales et locales et les entreprises, conformément à ce qui est stipulé dans le premier paragraphe du chapitre 19 de la Constitution.

Cette loi vise, également, à instaurer le passage d'un raisonnement de discrimination positive, qui constitue la logique actuelle prévalente pour la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, vers un raisonnement qui agit pour l'effectivité de la parité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'établir des principes, des directives et des objectifs qui garantissent l'harmonie du cadre juridique régissant les droits des femmes et permettant la mise en œuvre optimale des textes législatifs et réglementaires nécessaires pour la réalisation de ces objectifs et orientations.

Parmi les objectifs de cette loi-cadre, selon le document référentiel, figurent aussi le développement d'une vision unifiée et commune sur la question des droits des femmes et de la parité, qui prévaut dans tous les domaines, tel que stipulé par l'article 19, alinéa 1 de la Constitution, afin de dépasser les ambiguïtés et la confusion qui ont marqué un certain nombre de textes législatifs relatifs à divers aspects des droits des femmes.

Elle tend, aussi, à parvenir à une parité dans toutes ses dimensions professionnelle, sociale, culturelle et économique, représentative, territoriale

et sportive, afin de combattre la vulnérabilité des femmes et lutter contre la violence dont elles sont victimes et à généraliser la parité dans toutes les instances publiques au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales.

Cette initiative constitue le fruit d'un effort participatif et de discussions approfondies entre plusieurs associations des droits de l'Homme, du développement durable et des femmes, avec la

contribution de partis politiques, de syndicats et d'institutions nationales, en vue de préparer un cadre de référence global pouvant servir de base à l'élaboration d'une loi-cadre pour la mise en œuvre de la parité entre les hommes et les femmes au Maroc, dans le cadre de la pétition nationale pour la réalisation de la parité constitutionnelle à l'horizon 2030, adressée à l'attention du président de la Chambre des représentants.

Nécessité pour le Maroc de respecter ses engagements internationaux

Le lancement de la pétition "Parité" s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la situation actuelle concernant la question des femmes au Maroc, en particulier après environ une décennie de la mise en œuvre de la Constitution de 2011 qui prévoit dans sa préambule le principe de l'égalité de droit et la non-discrimination.

Néanmoins, la femme n'a pas réalisé ses aspirations dans la sphère institutionnelle et politique, c'est la raison pour laquelle ce projet a été lancé, dans ses débuts entre l'Association Jossour forum des femmes marocaines et la Fondation allemande Friedrich Ebert.

Après une série de réunions et des journées d'étude et de concertations entre tous les acteurs du domaine politique, syndical et associatif et du monde des médias, de l'art et de la culture, une charte a été signée et il a été, ainsi, procédé à la création de la coalition "Parité maintenant" qui a eu l'idée de lancer la pétition et réaliser ses objectifs. Laquelle coalition a abordé les institutions partisanes (dont l'USFP) et syndicales ainsi que le mouvement des droits de l'Homme et des femmes avec lequel elle a entrepris un militantisme commun.

La coalition n'a pas manqué de lancer le débat, auprès des acteurs, sur le contenu du Livre blanc et de soumettre un agenda au chef du gouvernement.

Les retours des dirigeants des partis politiques, ont, pour la plupart, été positifs.

Dans ce livre, toutes les lois organiques liées à la sphère politique et institutionnelle ont été harmonisées avec les dispositions de la Constitution, notamment son préambule et son article 19.

Ces dispositions affirment la nécessité de faire respecter la parité et les obligations internationales du Maroc envers ses engagements et accords internationaux, appelant à la non-discrimination entre les femmes et les hommes en matière de droits politiques, économiques et sociaux.

Renforcement du contrôle routier par radar

Un total de 140 radars mobiles et plus de 140 radars fixes ont été mis à la disposition, cette année, de chacun des organes de contrôle routier de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie Royale, a indiqué mardi à Rabat le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Ces radars de nouvelle génération permettront de contrôler la vitesse, les dépassements et le respect du feu rouge, a souligné le ministre lors d'une cérémonie organisée en marge de la tenue de la deuxième session du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité routière (NARSA).

S'agissant des radars fixes, qui sont au nombre de 552 unités sur 3 ans, le ministre a indiqué qu'au cours de cette année plus de 140 radars seront installés pour surveiller la vitesse et le respect du feu rouge à l'intérieur comme à l'extérieur des milieux urbains.

"Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la sensibilisation des citoyens à l'importance du Code de la route", a fait savoir le ministre, notant que l'objectif est d'assurer le contrôle routier dans de meilleures conditions.

Il a, par ailleurs, indiqué que les travaux du conseil d'administration de l'Agence ont porté principalement sur la digitalisation des services offerts par la NARSA afin de faciliter l'accès des usagers aux prestations et de réduire la pression sur son personnel.

Dans une déclaration similaire, le directeur de la NARSA a, de son côté, indiqué que la deuxième session du conseil d'administration a été l'occasion pour l'Agence de conclure deux conventions avec la Sûreté nationale et la Gendarmerie Royale dans l'objectif de les doter de radars portables de nouvelle génération permettant de constater les infractions commises jusqu'à 2 km.

Ces radars, a-t-il assuré, permettront "de



constater les infractions et donc de contribuer à contrôler la vitesse qui constitue le principal facteur des accidents".

A signaler, par ailleurs, que dix-sept personnes ont trouvé la mort et 2.038 autres ont été blessées, dont 66 grièvement, dans 1.485 accidents de la circulation dans le périmètre urbain durant la semaine s'étalant du 09 au 15 novembre 2020, selon la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont dus principalement à

l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'inadvertance des piétons, à l'excès de vitesse, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction sans signal, au défaut de maîtrise des véhicules, au non-respect du stop, au changement de direction non-autorisé, à la circulation sur la voie gauche, au non-respect des feux de signalisation, au dépassement non réglementaire, à la circulation en sens interdit et à la conduite en état d'ivresse, a expliqué la DGSN dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont enregistré 43.392 contraventions et établi 11.580 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 31.812 amendes transactionnelles ont été recouvrées, selon le communiqué.

La DGSN a fait savoir que les sommes perçues ont atteint 6.674.725 dirhams, faisant état de la mise en fourrière municipale de 4.225 véhicules, de la saisie de 7.171 documents et du retrait de la circulation de 184 véhicules.

Projet de mobilisation de 10.000 compétences marocaines à l'étranger d'ici 2030



La ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger (MRE) a indiqué, mardi à Rabat,

que son département a élaboré un projet de programme national pour déceler les compétences marocaines résidant à

l'étranger, en vue de mobiliser 10.000 cadres à l'horizon 2030.

Quelque 17% des MRE ont reçu une formation de haut niveau et sont titulaires de diplômes supérieurs, a-t-elle précisé en répondant à une question centrale sur "La mobilisation des compétences spécialisées parmi les Marocains du monde" à la Chambre des conseillers.

La priorité du ministère est d'assurer un changement en termes de mobilisation des compétences et d'institutionnalisation de cette initiative à travers le renforcement de la contribution de la communauté marocaine, en tant que compétences, aux divers chantiers nationaux initiés sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a-t-elle ajouté.

"C'est la première fois que ce programme est évoqué avec comme perspective de mettre en œuvre une série de mesures afin de mobiliser plus de 10.000

compétences marocaines à l'horizon 2030", a précisé la ministre déléguée, notant qu'il a également été procédé au lancement d'un nouveau programme baptisé "MRE Academy" en partenariat avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT).

Une convention-cadre de partenariat a été signée dans ce sens le 24 juin 2020 et la première phase de ce programme a été lancée entre cinq réseaux dans quatre continents regroupant 4.500 compétences nationales prioritaires dans les domaines de la formation. Il s'agit, en effet, de rapprocher l'emploi des jeunes, d'élaborer de nouvelles méthodes portant sur la formation, la formation des formateurs, l'ingénierie de la formation et l'enseignement à distance, en plus du lancement d'un nouveau projet relatif au programme "Finkoum".



L'accès des pays pauvres au vaccin, l'autre défi de la Covid-19



Les pays pauvres auront-ils accès à un vaccin contre la Covid-19? La question se pose après l'annonce de Pfizer et BioNTech cette semaine sur un vaccin qu'ils développent, "efficace à 90%".

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souhaité vendredi que toute "avancée scientifique" bénéficie à tous les pays: "Il ne fait aucun doute qu'un vaccin sera un outil essentiel pour contrôler la pandémie".

Mais alors que les pays plus riches planifient leurs programmes de vaccination jusqu'à la fin de 2021, les experts mettent en garde contre les obstacles qui attendent les pays pauvres.

Les développeurs du vaccin, l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech, espèrent déployer les premières doses d'ici quelques semaines, une fois reçues les autorisations d'utilisation d'urgence des agences sanitaires. Ces deux entreprises pharmaceutiques s'attendent à fournir jusqu'à 1,3 milliard de doses l'an prochain.

Au prix de 40 dollars par traitement, soit deux injections distinctes, les nations les plus riches se sont précipitées pour commander des millions de doses, avant même qu'on sache si ce vaccin aboutira.

Mais quid des pays pauvres? "Si nous n'avons que le vaccin Pfizer et que tout le

monde a besoin de deux doses, c'est clairement un dilemme éthique", dit à l'AFP Trudie Lang, directrice du Global Health Network à l'Université d'Oxford.

Il existe actuellement plus de trois douzaines d'autres vaccins Covid-19 en développement, dont 11 ont fait l'objet d'essais de phase 3, le dernier avant l'homologation.

Anticipant la demande démesurée de tout vaccin approuvé, l'OMS a créé l'initiative Covax en avril pour assurer une distribution équitable. Covax réunit des gouvernements, des scientifiques, la société civile et le secteur privé. Pfizer n'en fait pas partie, mais a cependant "exprimé son intérêt pour un éventuel approvisionnement" de Covax, a indiqué à l'AFP un porte-parole du laboratoire.

Pour Rachel Silverman, chargée de mission au Center for Global Development, il est peu probable qu'une partie conséquente du premier lot de vaccins aboutisse dans les pays les plus pauvres. Sur la base des accords d'achat anticipés signés avec Pfizer, elle a calculé qu'1,1 milliard de doses avaient été achetées par les pays riches. "Il ne reste plus grand-chose pour tous les autres", dit-elle à l'AFP. Certains pays qui ont précommandé, comme le Japon et la Grande-Bretagne, font partie de Covax, et il est donc probable qu'au moins certaines doses atteindront des pays moins développés grâce à leurs accords d'achat.

A l'inverse, les Etats-Unis, qui ont 600 millions de doses en commande, ne sont pas membres de Covax.

Cela pourrait changer avec le président élu Joe Biden. "Nous devons vraiment éviter que les pays riches engloutissent tous les vaccins et qu'il n'y ait pas assez de doses pour les pays les plus pauvres", plaide Benjamin Schreiber, coordinateur du vaccin Covid-19 au fonds des Nations unies pour l'enfance Unicef.

Outre l'éthique, les données épidémiologiques soulignent la nécessité d'une distribution équitable.

Des chercheurs de l'Université Northeastern (Etats-Unis) ont récemment publié une étude examinant le lien entre l'accès au vaccin et la mortalité de Covid-19. Ils ont modélisé deux scénarios. Le premier porte sur ce qui se passerait si 50 pays riches monopolisaient les deux premiers milliards de doses d'un vaccin.

Dans le second, le vaccin est distribué en fonction de la population d'un pays plutôt que de sa capacité à le payer.

Dans la première hypothèse, les décès de Covid-19 seraient réduits d'un tiers (33%) dans le monde. Avec un partage équitable, la baisse atteint 61%. Mais même si le financement pour les pays pauvres se concrétise, se posera la question de la logistique.

Basé sur une nouvelle technologie, dite

de l'ARN messager, le vaccin de Pfizer/BioNTech est fragile: il doit être stocké à -70°C, alors que "la plupart des congélateurs dans la plupart des hôpitaux du monde sont à -20°C", relève Trudie Lang. Pfizer et certains gouvernements préparent un protocole de livraison depuis des mois, mais "rien de tout cela n'a eu lieu dans les pays à revenu faible ou intermédiaire", note Rachel Silverman.

"Nous avons de l'expérience dans le déploiement du vaccin contre Ebola", rappelle pour sa part Benjamin Schreiber, un vaccin qui a un profil similaire à celui de Pfizer en terme de température de conservation. Il est "plus difficile, mais pas impossible", de stocker et d'administrer en toute sécurité le vaccin anti-Covid-19 dans le sud du globe, mais cela exigerait des investissements et une formation importants, poursuit-il.

Enfin, même si plusieurs vaccins sont déployés dans les mois à venir, il faudra franchir un dernier obstacle: la méfiance envers la vaccination, l'une des 10 principales menaces pour la santé mondiale selon l'OMS.

La vaccination contre Ebola ces dernières années a pratiquement éradiqué le virus, mais plusieurs études ont montré que les progrès étaient ralentis par la méfiance et la désinformation à la fois en ligne et au sein des communautés.

L'Algérie dans l'expectative en l'absence de son président

L'absence prolongée d'Algérie du président Abdelmadjid Tebboune a réveillé le spectre, pour beaucoup d'Algériens et dans les médias, de la vacance du pouvoir lors des hospitalisations à l'étranger d'Abdelaziz Bouteflika après son grave accident vasculaire cérébral.

Contaminé par le nouveau coronavirus, le président âgé de 75 ans et gros fumeur est soigné en Allemagne depuis le 28 octobre, alors que la pandémie est en pleine recrudescence et que les frontières algériennes sont fermées depuis le 17 mars.

La communication lapidaire de la présidence sur son état de santé, les rumeurs orchestrées sur un "retour imminent" et la paralysie au sommet de l'Etat rappellent le dernier mandat de l'ex-président déchu, soigné à maintes reprises en France et en Suisse.

"Face aux informations contradictoires marquées du sceau de l'opacité, les Algériennes et Algériens s'interrogent sur l'état de santé réel de Tebboune", interpelle un internaute, Abbes, sur Facebook.

Frappé par un AVC en 2013, Abdelaziz Bouteflika n'avait jamais pu retrouver ses pleines capacités mais il avait continué à assumer la charge présidentielle avant d'être chassé du pouvoir en avril 2019 par un soulèvement populaire pour avoir voulu briguer un cinquième mandat.

"Le «cadre» est de retour", ironisent des internautes sur les réseaux sociaux: une référence au fameux portrait encadré de M. Bouteflika exposé de façon systématique lors des cérémonies officielles pour pallier son absence.

La dernière apparition publique du président Tebboune remonte au 15 octobre lors de la réception du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, selon les médias locaux.

Les bulletins de santé publiés sur le compte Facebook de la présidence, puis repris par les médias publics et privés, se veulent rassurants. Ils sont très peu détaillés mais plus réguliers que sous M. Bouteflika.

Depuis le départ de M. Tebboune pour



Cologne à bord d'un avion médicalisé, six communiqués succincts ont tenu les Algériens informés de son état, en particulier celui du 8 novembre dans lequel il tient personnellement à "rassurer le peuple algérien". Mais en pleine crise sanitaire, politique et économique, son absence passe difficilement inaperçue.

Ce fut le cas le 1er novembre, lors du référendum sur une révision de la Constitution, un de ses projets phares, sanctionné par un taux de participation historiquement bas. Un scrutin "éclipsé par un événement qui rappelle la fin du règne du président Bouteflika", souligne Michaël Béchir Ayari, chercheur de l'ONG International Crisis Group (ICG).

"Cette séquence a renforcé le sentiment de nombre d'Algériens selon lequel le pouvoir demeure une créature du passé et que

la présidence Tebboune et son référendum s'inscrivent pleinement dans la continuité plutôt que la rupture", observe-t-il.

Au plan économique, la vacance du pouvoir survient au moment où l'Algérie "a besoin d'une réforme globale et structurelle, et où les investisseurs dans le pétrole et le gaz attendent l'adoption des textes du code des hydrocarbures" devant assouplir leur régime juridique et fiscal, relève Anthony Skinner, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient de la société de conseil en risques et en stratégie Verisk Maplecroft. "Qui est aux commandes?", s'interroge le commentateur Abed Charef, qui appelle à appliquer l'article 102 de la Constitution qui prévoit de déclarer "l'état d'empêchement" en cas d'incapacité du président.

Pour le journaliste Kadi El Ihsane, l'Algérie est dans "une nouvelle crise de la fonc-

tion présidentielle, semblable à celle ouverte par l'AVC d'Abdelaziz Bouteflika" en 2013. "Le gouvernement continue d'appliquer mécaniquement une feuille de route de reprise de la vie sociale à contretemps du cycle épidémiologique", regrette M. El Ihsane, directeur du site d'informations économiques Maghreb Emergent. "L'hospitalisation puis l'exil du président Tebboune a durablement désactivé la chaîne de décision administrative", avance-t-il.

Ainsi, le crucial projet de loi de Finances 2021, adopté mardi par l'Assemblée populaire nationale (APN), attend désormais la signature du président.

Les informations livrées au compte-gouttes dès l'entrée en confinement de M. Tebboune et la défiance de nombre d'Algériens vis-à-vis des sources officielles d'information alimentent les spéculations.

La RDC annonce la fin de la 11^{ème} épidémie d'Ebola

La République démocratique du Congo a officiellement déclaré mercredi la fin de la 11^{ème} épidémie d'Ebola de son histoire, marquée par la concomitance des urgences sanitaires, le recours aux vaccins et d'éternels soupçons de corruption dénoncés cette fois-ci par des pays bailleurs.

"En ce mercredi 18 novembre 2020, je suis heureux de déclarer solennellement la fin de la 11^{ème} épidémie de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur (nord-ouest)", a déclaré le ministre de la Santé, Eteni Longondo, devant la presse au terme du délai sanitaire habituel (42 jours après que le dernier patient a été définitivement testé négatif).

Au total, l'épidémie a touché 130 personnes (119 cas confirmés, 11 probables) pour 55 décès, selon le décompte de l'Organisation mondiale de

la santé (OMS). C'est peu par rapport à la précédente épidémie de fièvre hémorragique dans l'Est de la RDC qui était officiellement encore en cours le 1er juin, avec plus de 2.200 morts entre août 2018 et fin juin 2020, le deuxième bilan le plus lourd dans l'histoire de la maladie depuis l'apparition du virus en 1976.

Au 1er juin, la RDC vivait encore sous le régime des mesures restrictives que le chef de l'Etat avait prises face aux premiers cas de coronavirus dans le pays, dont la fermeture des frontières du pays levées le 15 août.

Comme lors de la 10^{ème} épidémie dans l'Est, la vaccination a été largement utilisée sur "plus de 40.580 personnes", a indiqué l'OMS. Le vaccin utilisé a été le rVSV-ZEBOV-GP du laboratoire américain Merck.

"L'actuelle épidémie est survenue dans un contexte particulier", a résumé

le ministre. Elle a de plus touché des "zones de santé fluviales et lacustres" difficiles d'accès, avec des risques de propagation au Congo-Brazzaville voisin et à d'autres provinces.

"Le risque élevé de résurgence reste permanent et doit servir de signal d'alarme pour que le système de vigilance soit renforcé", selon le ministre.

La Fédération internationale de la Croix rouge a rappelé dans un communiqué que la RDC faisait toujours face à des "défis humanitaires considérables".

Lors de cette nouvelle épidémie, la RDC et ses partenaires s'étaient engagés à tirer les leçons de la "grande" épidémie dans l'Est du pays, à commencer par lutter contre les détournements des aides publiques.

"Nous avons constaté que le peuple congolais en a assez des pratiques de

corruption", ont écrit les ambassadeurs des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne à la mi-septembre après une mission sur le terrain avec l'épidémiologiste congolais Jean-Jacques Muyembe.

"Les gens voient ce genre d'épidémies comme une opportunité de s'enrichir, que ce soit pour le secteur privé ou à travers les différents canaux de l'Etat", avait détaillé l'ambassadeur du Canada, Nicolas Simard.

"A Mbandaka (capitale de l'Equateur), il y avait plus de 4.000 membres du personnel qui étaient affectés à la réponse contre Ebola alors qu'on était à 120 cas seulement. Pourquoi 4.000 personnes?", s'est-il interrogé. "Il faut absolument trouver les moyens de mieux gérer les fonds publics, d'éviter toutes sortes de problèmes de corruption qu'on a pu observer".

Comment les banques publiques d'investissement peuvent soutenir l'environnement



Pour la première fois, dans le cadre du sommet « Finance en commun » de cette semaine, les dirigeants des 450 banques publiques de développement de la planète (BPD) se réunissent pour aborder la manière de réorienter les investissements vers le développement durable. Dans un contexte d'incertitude économique et de menaces environnementales qui se conjuguent, ce rassemblement intervient à un moment critique. Il offre une opportunité propice à une réflexion sur la manière dont les institutions financières publiques peuvent contribuer à guider les financements en direction de la préservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles – ouvrant ainsi une catégorie d'actifs bénéfiques pour les populations comme pour la planète.

Ce sommet offre également une chance de souligner l'importance vitale d'un environnement sain, en tant que base permettant d'atteindre les Objectifs de développement durable des Nations unies, ceux de l'accord climatique de Paris, ainsi qu'un nouveau cadre ambitieux en vertu de la Convention des Nations unies sur la biodiversité. A horizon plus immédiat, les BPD joueront un rôle crucial dans la reconstruction à opérer après la pandémie de Covid-19 et ses retombées économiques.

Un récent rapport publié dans le cadre de l'initiative Finance for Biodiversity souligne la nécessité de remédier aux défaillances des programmes de relance économique des gouvernements du G20 face au Covid-19, estimant que l'actuelle trajectoire de relance risque de renforcer certaines tendances environnementales négatives. Mais le rapport souligne également l'opportunité d'agir de manière

décisive pour prévenir certains dégâts irréversibles sur la nature, susceptibles de perdurer bien après la pandémie.

Si nous entendons changer de trajectoire, il nous faut inscrire la nature au cœur des plans, stratégies et décisions économiques. Les services liés à l'écosystème naturel sont essentiels à la réalisation de 80% des ODD, de même que les solutions fondées sur la nature représentent 30% du chemin vers l'accomplissement de l'objectif fixé par l'accord de Paris, consistant à limiter le réchauffement planétaire à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. La préservation de l'environnement est également indispensable pour prévenir la réapparition des pandémies.

Les BPD disposent, par conséquent, d'une opportunité majeure de compléter leurs investissements en faisant des cibles et objectifs environnementaux explicites une partie intégrante de leurs efforts d'appui au développement durable. En effet, à la différence des banques privées, de nombreuses BPD n'ont qu'un seul actionnaire : les États.

Dans le même temps, les BPD doivent éviter de financer le problème autant que la solution. D'après l'OCDE, les investissements actuels positifs pour la biodiversité à travers le monde ne représentent qu'une fraction des dépenses dans des activités aux effets hautement négatifs. On ne saurait trop insister sur l'impact potentiel d'une démarche qui consisterait pour les institutions financières publiques à cesser de soutenir les activités à combustibles fossiles et autres projets conduisant à la déforestation ou à la destruction de l'environnement. Une réorientation tant attendue en direction du soutien à la transition vers une économie soucieuse de la nature, et vers des solu-

tions fondées sur l'environnement, viendrait façonner le développement des industries, énergies, transports, services ainsi que de la consommation pour plusieurs décennies à venir.

Bien que les estimations quant aux financements nécessaires pour protéger la biodiversité varient en fonction des hypothèses, méthodologies et scénarios utilisés, elles indiquent toutes une insuffisance importante et persistante dans la décennie actuelle. Dans ce contexte, l'investissement durable signifie la reconnaissance d'opportunités d'investir dans la nature et de combler ce manque.

Cet effort d'investissement peut être synonyme de rendements considérables. De récentes études révèlent qu'une meilleure préservation de la nature pourrait produire des bénéfices supérieurs aux coûts dans une mesure de cinq contre un, et soutenir 30 millions d'emplois dans l'écotourisme et la pêche durable. De même, plus de la moitié du PIB mondial dépendant étroitement de la nature, l'investissement dans des projets écologiques est essentiel à la croissance économique mondiale. La transition vers une économie positive pour l'environnement pourrait générer 10100 milliards \$ de valeur annuelle d'entreprise, et créer 395 millions d'emplois d'ici 2030.

Agir aujourd'hui pour la préservation, la restauration et l'exploitation durable de la nature est une solution gagnante, et les gouvernements peuvent poser les bases des investissements nécessaires à cette transition. Fournissant chaque année 2300 milliards de financement – ce qui représente 10% de l'investissement mondial total – les BPD ont un rôle crucial à jouer pour soutenir les politiques publiques, et pour mobiliser les res-

sources à la fois publiques et privées à plus grande échelle, afin d'orienter le monde sur une trajectoire durable.

Le sommet Finance en commun constitue une étape majeure à l'approche de la conférence climatique COP26 de l'an prochain, qui aura lieu à Glasgow en Ecosse, ainsi que du rassemblement COP15 sur la biodiversité de Kunming en Chine. Nous sommes heureux que les BPD s'approprient cette semaine à formuler leur déclaration d'engagement commun en soutien de l'action climatique, des ODD, et de la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi la Convention des Nations unies sur la biodiversité/COP15 a décidé d'appuyer cet événement. Nous observerons avec enthousiasme la mise en œuvre par les BPD de ces engagements, ainsi que l'évolution de leurs approches d'investissement et de gestion du risque.

Nous sommes impatients de travailler au cours des prochains mois avec les institutions de financement, à la fois publiques et privées, en direction d'objectifs communs ainsi que de l'adoption d'un ambitieux cadre mondial post-2020 pour la biodiversité. En fixant une trajectoire vers un avenir économique plus durable, le monde peut espérer accomplir la vision de la Convention sur la biodiversité pour 2050 : « Vivre en harmonie avec la nature ».

Par Elizabeth Mrema
Secrétaire exécutive de la
Convention des Nations unies sur
la diversité biologique & Carlos
Manuel Rodriguez, président du
Fonds pour l'environnement
mondial

Sory Bamba, trop modeste pour être une star

Portrait



Modernisateur de la musique du Pays dogon, insatiable expérimentateur et découvreur de talents depuis un demi-siècle: avec un peu moins de modestie, le musicien malien Sory Bamba aurait pu devenir une star de la scène africaine comme ses compatriotes Ali Farka Touré ou Salif Keita.

Mais dans le Mali d'aujourd'hui, beaucoup ne le connaissent pas. Ailleurs, c'est quasiment inconnu.

"Pourtant, c'est l'un des plus grands musiciens du Mali", affirme la claviériste Cheick Tidiane Seck. Cet autre virtuose malien, qui le connaît bien, est resté longtemps dans l'ombre, avant de connaître la consécration internationale après 30 ans de carrière.

Mais Sory Bamba, "ce n'est pas quelqu'un qui se met en avant", ajoute le jazzman de 67 ans. "C'est rare de voir des musiciens de cette envergure avec tant d'humilité et une telle volonté de toujours chercher la vraie musique, pas celle qui vend".

Le vieil homme de 82 ans, qui passe l'essentiel de ses journées entouré de ses petits enfants et de ses poules dans la cour de sa maison de sa ville natale de Mopti, surnommée la "Venise du Mali", a été un précur-

seur, pour lui et pour les autres.

"Quand j'ai fait jouer ici de la guitare à Ali Farka (Touré), beaucoup n'étaient pas d'accord avec ce type de rythmes", se souvient-il.

Ali Farka Touré (1939-2006) n'avait alors qu'une vingtaine d'années et était chauffeur. Il partira ensuite à Bamako travailler à la radio nationale, avant de devenir l'un des musiciens les plus connus d'Afrique.

"Et il était ici, dans cette même maison", sourit à présent Sory Bamba, avant de sortir sa flute traversière sans crier gare et de se mettre à jouer, toujours passionné. "Sans la musique, c'est fini. Et il reste tellement de choses à faire", dit-il.

Pour Sory Bamba, né en 1938, tout a commencé sous la colonie française, à la fin des années 40, quand un ami lui offre une flute à six trous. Le petit "talibé" (élève d'une école coranique) d'alors, au destin tout tracé de marabout, change radicalement de voie: ça sera la musique.

Avec ses copains, il tend des peaux de chèvre pour en faire des tam-tams, transforme en maracas des boîtes de conserve, se met à chanter. D'abord modeste "porteur de trompette" pour un musicien local, il s'empara de l'instrument, apprend à en

jouer, puis abandonne rapidement les petits boulots pour se consacrer à sa passion.

À l'aube de ses 20 ans, en 1957, il crée son premier groupe, vite populaire chez les jeunes de Mopti. Sa formation devient "Kanaga de Mopti", du nom d'un masque de cérémonie qui chez le peuple dogon évoque le Dieu créateur Amma.

Après l'indépendance de 1960, le groupe assoit sa notoriété au Mali en participant à Bamako aux grands concours musicaux, ouverts à toutes les régions de cet immense pays, mis en place pour forger une identité nationale.

Pendant des années, le chef d'orchestre du Kanaga écume aussi les plaines inondées du fleuve Niger, la célèbre falaise de Bandiagara, au cœur du Pays dogon, les campements peuls...

"Son rôle était de trouver des jeunes talents, il partait souvent en brousse les débusquer", raconte son fils, Bamoussa Bamba.

Fait unique, Sory Bamba obtient l'aval des sages pour jouer la musique des cérémonies dogons. Le musicien et chef d'orchestre mêle à cette tradition ancestrale des orchestrations latin-jazz, funk, folk. On surnomme

parfois son groupe le "Pink Floyd malien".

"Tout ce qui n'évolue pas est appelé à disparaître et Sory Bamba a toujours évolué en cherchant à faire de la musique innovante", souligne Koko Dembélé, 66 ans, maître du reggae malien recruté à 18 ans comme guitariste soliste et chanteur du "Kanaga de Mopti".

S'il est un "musicien fédérateur", selon Cheick Tidiane Seck, Sory Bamba tente aussi sa chance en solo en Côte d'Ivoire, puis en France. Il sort quelques 33 tours, dont son album-référence "Du Mali", à la fin des années 70, mais les années passent et le succès international n'arrive pas vraiment.

En 2010, le vent semble enfin tourner quand, au détour d'un concert parisien, Universal lui propose à 72 ans un contrat et un album.

Mais "Dogon Blues" n'aura pas le succès escompté et le vieux musicien, qui vivait en France, rentre chez lui, à Mopti.

Ses enfants, qui le trouvent "fatigué", veulent qu'il arrête la musique. Mais dès qu'un gamin passe, il commence à chantonner avec lui. "Pour transmettre", répète-t-il.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES
 SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES, MARCHES, PATRIMOINE ET MATERIELS
 BUREAU DES ACHATS ET MARCHES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX

N°08/BM/SAF/2020
 SEANCE PUBLIQUE
 Le Mercredi 16 Décembre 2020 à 10heures, Il sera procédé dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: AMENAGEMENT DES PISTES AU NIVEAU DES DOUARS JWABER ET EL MERS A LA COMMUNE DE MASSA. PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA - 2ème TRANCHE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du Conseil provincial de Chtouka Ait Baha ou téléchargé à partir du site : www.marches-publics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq mille dirhams (5000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cents cinquante mille trois cents quarante-huit dhs et vingt cts TTC (250 348.20Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt du dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés publics du conseil provincial de Chtouka Ait Baha.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer, électroniquement, à travers le portail marocain de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 112/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES
 SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES, MARCHES, PATRIMOINE ET MATERIELS
 BUREAU DES ACHATS ET MARCHES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX

N°09/BM/SAF/2020
 SEANCE PUBLIQUE
 Le Mercredi 16 Décembre 2020 à 11heures, Il sera procédé dans le bureau du Monsieur le Président du Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Travaux de renforcement et d'élargissement des liaisons routières Sidi Boulfdael et Igourar à la commune Massa (1ère Tranche), province Chtouka Ait Baha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du Conseil provincial de Chtouka Ait Baha ou téléchargé à partir du site : www.marches-publics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Dix mille dirhams (10000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six cents soixante-quatorze mille neuf cents soixante-dix dhs TTC (674970.00Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt du dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés publics du conseil provincial de Chtouka Ait Baha.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer, électroniquement, à travers le portail marocain de marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 113/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Université Sultan Moulay Slimane – Beni Mellal
 La Présidence

Avis des appels d'offres ouverts sur offres des prix
N° 28/2020/USMS
(Séance publique)
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le 11/12/2020 à 10h30, Il sera procédé à la salle d'ouverture des Plis de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix N° 28/2020/USMS comme suit :

N° d'appel d'offres	Objet	Coût Estimatif en DH TTC	Caution provisoire	Heure d'ouverture des plis	Dernier délai de dépôt des documentations
28/2020/USMS	ACHAT DE MATERIELS D'ENSEIGNEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITE SULTAN MOULAY SLIMANE BENI MELLAL.	3 650 000.00	55 000.00	10H30	10/12/2020

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré de la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal, Boulevard Mohamed V, BP : 591, 23000, Beni Mellal, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement interne de l'Université Sultan Moulay Slimane de Beni Mellal relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 114/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Université Sultan Moulay Slimane – Beni Mellal
 La Présidence

Avis des appels d'offres ouverts sur offres des prix
N° 29/2020/USMS
(Séance publique)
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le 11/12/2020 à 12h00, Il sera procédé à la salle d'ouverture des Plis de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix N° 29/2020/USMS comme suit :

N° d'appel d'offres	Objet	Coût Estimatif en DH TTC	Caution provisoire	Heure d'ouverture des plis	Dernier délai de dépôt des documentations
29/2020/USMS	ACHAT DE MATERIELS DE BUREAU POUR LES ETABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITE SULTAN MOULAY SLIMANE BENI MELLAL.	880 000.00	13 000.00	12H00	10/12/2020

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré de la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal, Boulevard Mohamed V, BP : 591, 23000, Beni Mellal, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement interne de l'Université Sultan Moulay Slimane de Beni Mellal relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la division des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 115/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
21/DRPS/ANP/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 11/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports de safi-Port de safi ville à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports de safi (Port desafi ville) auprès de la Division Support-bureau des marchés.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **9 700,00** Neuf mille sept cents dirhams

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **649.568,40** TTC
Six cent quarante neuf mille et cinq cents soixante huit dirhams et quarante centimes TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports de safi-port de safi ville
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port desafi ville - Safi
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **30/11/2020 à 11H00 AU DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 -11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports de safi (Port de Safi ville) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - Direction du port de safi ville - Tél. 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax : 05 24 46 28 64.

N° 10 116/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 14/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- 34/2020/INDH A 10 h 00: FOURNITURE ET INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE D'UROLOGIE DESTINES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRGHNA .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs (Quinze Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 600 000,00 Dhs (Six Cent Mille Dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 11 / 12 /2020 à 16h00 (heure limite), d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 10 117/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 14/12/2020 Il sera procédé dans les bureaux de la

Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- 35/2020/INDH A 10 h 30: FOURNITURE ET INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DE BLOC OPERATOIRE DESTINES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRGHNA. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 Dhs (Quinze Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 850 000,00 Dhs (Huit Cent Cinquante Mille Dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présentation de la documentation est obligatoire (selon le règlement de consultation), et doit être déposé au service des marchés au plus tard le 11 / 12

2020 à 16h00 (heure limite), d'après-midi, conformément à l'article 34 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement de consultation.

N° 10 118/PA

إعلان

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم بركان
جماعة سيدي بوهريه

عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

يعلن رئيس جماعة سيدي بوهريه أنه ،

➤ تطبيقا لمقتضيات المرسوم رقم : 2.04.403 بتاريخ 02 دجنبر 2005.

➤ بناء على قرار رئيس جماعة سيدي بوهريه رقم: 40 بتاريخ 2020/01/12.

➤ بناء على المرسوم رقم: 2.10.452 الصادر في 20 ذي 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص لهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات ولا سيما المادتين 09 و 15 منه.

تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة سيدي بوهريه برسم سنة 2020 بمقر الجماعة ، و ذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	تاريخ الامتحان	آخر أجل لوضع طلب الترشيح
مساعد تقني من الدرجة 3	مساعد تقني من الدرجة 2	2020/12/18 على الساعة 9 صباحا	2020/12/11

لذا على الموظفين المتوفرين علي الشروط النظامية، والذين قضاوا على الأقل 6 سنوات بالدرجات المعنية، والراغبين في المشاركة ، أن يقدموا بإبداع طلبات ترشيحهم إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي بوهريه ، و ذلك إلى غاية التاريخ المذكور أعلاه.

N° 10 119/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
COMMUNE D'ANFEG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX

Le 14 décembre 2020 , il sera procédé dans la Salle des réunions du siège de la commune d'anfeg à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix Concernant :

OBJET ET N° A O O	HEUR	CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE	L'ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DALLAGE DES PISTES, AIT OUHMOU ,TAJARMOUNT, ID ALI OUBAHA ,COMMUNE D'ANFEG, PROVINCE DE SIDI IFNI.	11h00	7000,00 DH Sept MILLE DIRHAMS	344.250,00 dh (trois cent quarante quatre mille deux cent cinquante)
N° 03 /2020/B.C			
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ACCES AU DOUAR AIT TANAOUT ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS PROVINCE DE SIDI IFNI	12H00	3000 ,00 DH trois mille DIRHAMS	164.016,00 dh (cent soixante quatre mille seize dirhams)
N° 04/2020/BC			

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division technique de la commune Anfeg , Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la COMMUNE ANFEG
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 121/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°52/2020/HZ- (SEANCE PUBLIQUE)

Le 17 Décembre 2020 à 10h 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipelement du transport de la logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme Complémentaire des routes rurales
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON RELIANT RP2016 ET TALZEGUI SUR 6,3 Km PROVINCE D'ALHAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement du transports de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Soixante Mille (160. 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix Millions Sept Cent Soixante Mille Huit Cent Quatre Vingt Dix Dirhams 80cts (10 760 890,80 Dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement du transport de la logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications pour les entreprises installées au Maroc comme suit ;

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B TRAVAUX ROUTIER ET VOIRIE URBAINE	2	B1 Travaux de terrassements routiers courants B3 Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 10 120/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

POMPE TTE	CELLULA IRE	ALPAGUE	EFFARÉ ADVERBE	EN PREMIER	A CESSÉ TOUTE ACTIVITÉ	GRAND PERROQ UET	MONSTRE	DÉCOUV ERT
					SODIUM		PARTI À GAUCHE	
STUPÉ FIANT					FIN DE VERBE INACTIF		PARTIE DE PLAISIR	
SYMBOLE DU BISMUTH		EN ACIER		AGRUME				
COMMEN CEMENT						LATENT	LETTRES DE NADOR	
				CONSER VATEUR			FORME D'AVOIR	
DOULEUR ARTICLE ESPAGNOL		GRAVE DÉFALIT	PERSONNE SOTTE	ENCENSE		LIN ALLEMAND	QUARTIER DE SETTAT	
ANNONCE UNE SUITE	GARNIR MAL TOURNÉ						NOTE	MINER
		TIENT EN HALEÏNE			BRINDE ZINGUES			
BORDURE		POLLIE NATURE MORTE			VENUE AU MONDE VOYELLES			ENLÈVE
			CACHÉ LA FIN DU JOUR			GRECQUE LA MOPE	LETTRES DE COOPER	
EN POUDRE PRÉSAGE			SONGE CREUX					
					PANS LE VENT		FIN DE VERBE	

Solution mots flechés d'hier

FERME LES YEUX	T	PLUVIUS CONCUEUR	BELLE ÉPOUSE DE ZEUS	HE	MORPHE DE LA PÊCHE	MORGE	G	PLAINES AFFECTÉES FRAGILES	P	PERLE
	C	O	S	S	E	A	M	I	R	B
PARESSE TÊTE DE LOUP	L	O	R	E	S	O	R	B	E	E
A ENVERS APPOSÉ	E	M	C	A	T	R	I	C	V	
LETTRES DE RAINIER	R	N	I	A	I	N	E	A	U	
	R	E	A	O	N	C	E	I	E	
POLLIE À GORGE	A	C	M	D	U	O	T	N	R	CACHÉ
REFUGE	A	B	R	I	T	R	U	I	E	S
EMPAYÉ BOURDUI VO	D	U	E	G	T	A	S	S	E	
	B	A	L	O	U	R	D	E	L	I
MARCE EUR	P	E	R	S	E	C	U	T	E	U
	E	T	M	E	C	S	E	N	S	E
LIE ÂGES	E	R	E	S	D	E	S	U	E	T

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■					■		
4							■			■
5			■			■			■	
6				■						
7					■					
8							■			
9										
10			■							

HORIZONTELEMENT

- 1- Grabataires
- 2- Habitants du Sahara - Esprit
- 3- Période - Eau de France - Coordonnant
- 4- Pâtisserie ronde - Gardé secret
- 5- En tige - Le andalou - Infinitif
- 6- Pianiste français - Notée
- 7- Parfum alimentaire - Unité alimentaire
- 8- Jaunisse - Monnaie nordique
- 9- Redirigées
- 10- En les - Ratinées

VERTICALEMENT

- 1- Fictif
- 2- Manœuvres secrètes
- 3- Été capable - Maréchal croate
- 4- Cousine de la gesse - Est utile
- 5- Ecorce de chanvre - Aber
- 6- Crochet - Sortis du néant
- 7- Courroux - Abréviation chrétienne
- 8- Possessif - Manipule
- 9- Ratite - Imbécile
- 10- Manche - Réflechies

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	T	E	N	A	I	R	E
2	O	V	E	E	S	■	P	R	I	T
3	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
4	I	R	E	N	E	■	E	S	■	A
5	T	E	R	T	R	E	■	E	P	■
6	I	■	S	E	■	D	U	E	L	S
7	C	R	I	■	F	U	S	■	I	O
8	I	M	B	R	I	Q	U	E	E	S
9	E	■	L	U	E	U	R	■	■	I
10	N	U	E	■	R	E	E	L	L	E

Grilles de sudoku

Facile

6				3	5			
4		7			6	8	3	
8	5	3		1	4			
	4					3		
1	2	9				7	5	6
		5					4	
			6	9		1	8	3
	8	1	3			6		2
		6	7					5

Moyen

	6			4				1
3		7			9			8
						7		9
					1	6		5
1	4		3		6		8	7
8	6	4						
2	8							
6			8			1		3
	7			9				2

Difficile

	9	5		6				
		2			9		8	6
1				4				
			1		5			
9			4	3	5			7
		8		9				
			2					8
2	3		9			7		
				7		3	1	

Expert

	2	7						4
			9					8
		5			4	3		
7			9			2		4
	3						6	
6	2			3				7
		1	3			4		
9				7				
	4				9			2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	4	9	5	1	6	8	7	3
1	3	5	4	7	8	9	6	2
6	7	8	2	9	3	1	5	4
9	5	4	1	8	2	7	3	6
3	2	7	9	6	4	5	8	1
8	6	1	7	3	5	2	4	9
7	9	6	8	4	1	3	2	5
5	8	3	6	2	9	4	1	7
4	1	2	3	5	7	6	9	8

Moyen

6	7	8	4	5	9	1	3	2
4	2	9	1	6	3	5	7	8
1	5	3	8	2	7	6	9	4
8	9	4	5	3	2	7	6	1
5	3	1	6	7	8	4	2	9
7	6	2	9	4	1	8	5	3
3	1	7	2	8	5	9	4	6
9	4	5	3	1	6	2	8	7
2	8	6	7	9	4	3	1	5

Difficile

2	7	9	8	1	5	6	3	4
6	8	4	2	9	3	5	1	7
1	3	5	4	6	7	9	8	2
7	6	8	1	3	9	4	2	5
9	5	3	6	4	2	1	7	8
4	1	2	7	5	8	3	6	9
3	2	1	9	8	4	7	5	6
8	9	6	5	7	1	2	4	3
5	4	7	3	2	6	8	9	1

Expert

2	6	9	1	4	8	3	5	7
1	5	3	7	9	2	8	4	6
8	7	4	3	5	6	1	2	9
7	3	2	9	6	5	4	1	8
5	8	6	4	3	1	7	9	2
9	4	1	8	2	7	5	6	3
6	1	7	2	8	4	9	3	5
4	9	5	6	7	3	2	8	1
3	2	8	5	1	9	6	7	4

La Chambre des représentants adopte à la majorité le PLF-2021



La Chambre des représentants a adopté à la majorité, vendredi dernier en séance plénière, le projet de loi de Finances (PLF) n°65.20 au titre de l'exercice 2021. Le texte a reçu l'aval de 59 députés contre 29.

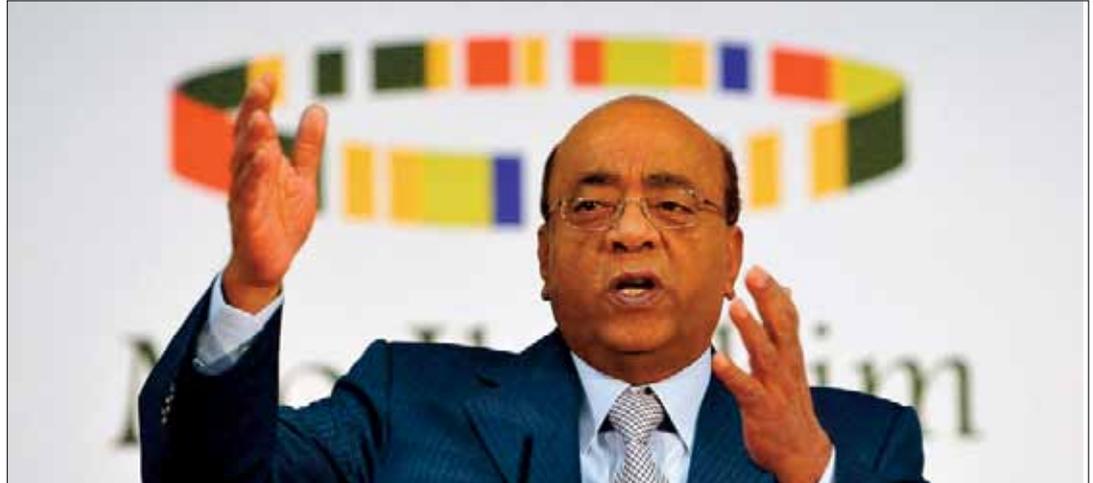
La première partie du PLF 2021 avait été adoptée la veille à une large majorité au sein de la commission des finances et du développement économique par 21 voix contre 12 (bien lire 12 voix et non 19 comme écrit par erreur).

Un total de 165 propositions d'amendements ont été présentées par les différentes composantes de la Chambre et 20 autres par le gouvernement.

Ces propositions portent principalement sur le volet fiscal, la contribution professionnelle unifiée, la contribution de solidarité pour les entreprises et particuliers.

Le PLF-2021 repose sur trois orientations majeures, à savoir l'accélération de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie nationale, le lancement de la première phase de généralisation de la couverture sociale et le renforcement des bases de l'exemplarité de l'Etat et l'optimisation de son fonctionnement.

Le niveau de gouvernance recule en Afrique pour la première fois depuis dix ans



Un recul inédit. Selon l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) - édition 2020, le niveau de gouvernance globale sur le continent africain a reculé pour la première fois depuis 2010.

«Avec 0,2 point de moins en 2019 qu'en 2018, la moyenne africaine de la gouvernance globale enregistre sa première baisse annuelle depuis 2010», a annoncé la Fondation Mo Ibrahim expliquant que ce recul résulte de la détérioration simultanée de trois des quatre catégories de l'IIAG. A savoir : «Participation, droits et inclusion», «Sécurité et Etat de droit» et «Développement humain».

En effet, dans son rapport rendu public lundi 16 novembre, la Fondation relève que la baisse des performances en termes de sécurité, de participation, de droits, et d'état de droit prend le pas sur les améliorations réalisées en matière d'opportunités économiques et de développement humain.

«Cette évolution est d'autant plus préoccupante que la pandémie de la Covid-19 risque à la fois d'aggraver la détérioration déjà en cours et de détruire les gains acquis en termes de développement économique et humain», a-t-elle souligné.

En effet, l'impact actuellement constaté risque d'aggraver les détériorations déjà à l'œuvre en matière de participation et de droits, mais aussi de remettre en cause les progrès enregistrés en termes de développement économique et humain, poursuit la Fondation qui précise toutefois que l'état des lieux présenté par l'IIAG 2020 est antérieur à l'arrivée de la pandémie dans la mesure où les données disponibles s'arrêtent à 2019.

Quoi qu'il en soit, pour le président de cette Fondation, Mo Ibrahim, il ne fait ainsi aucun doute que « l'Afrique est à

l'épreuve ». Il fait en outre remarquer que «les fragilités de gouvernance mises en exergue par l'IIAG 2020 sont exacerbées par la Covid-19, qui menace en outre les progrès réalisés dans les domaines économique et humain».

L'Anglo-Soudanais n'oublie pas de mentionner un fait important : l'insatisfaction et la méfiance des citoyens à l'égard de la gouvernance publique qui s'aggravent un peu partout.

En effet, il apparaît clairement que «des résultats de la nouvelle section Voix des citoyens - qui couvre 39 pays et un échantillon représentant environ 87% de la population du continent - montrent que la perception des citoyens en matière de gouvernance globale atteint son niveau le plus bas de la décennie, suivant une détérioration dont le rythme a quasiment doublé depuis 2005», a constaté la Fondation.

En dépit du recul inédit du niveau de la gouvernance globale observé sur le continent, la



L'insatisfaction et la méfiance des citoyens à l'égard de la gouvernance publique s'aggravent un peu partout sur le continent

Fondation relativise toutefois l'évolution de la performance estimant que ce mauvais résultat s'inscrit dans la suite du ralentissement de la progression depuis déjà 2015.

En effet, souligne-t-elle dans son rapport, de 2015 à 2019, il a été constaté un affaïssement des progrès tant en matière de «Développement humain» que de «Fondements des opportunités économiques», tandis que se poursuit la détérioration des catégories «Sécurité et Etat de droit», ainsi que «Participation, droits et inclusion», et ce de façon accélérée pour la dernière.

La Fondation rappelle, par ailleurs, que sur la décennie écoulée, la gouvernance globale s'est légèrement améliorée. De fait, en 2019, plus de six citoyens africains sur dix vivaient dans un pays où le niveau de gouvernance globale est meilleur qu'en 2010», a-t-elle fait savoir.

A ce propos, le rapport note que les progrès accomplis sur la dernière décennie sont essentiellement tirés par les bons résultats obtenus en matière de développement économique et humain.

A en croire la Fondation, «les résultats encourageants obtenus dans les catégories Fondements des opportunités économiques (+4,1) et Développement humain (+3,0) proviennent principalement des progrès réalisés dans les sous-catégories Infrastructures et Santé, ainsi que, dans une moindre mesure, Environnement durable».

Mais il importe malheureusement aussi de constater que ces tendances positives vont de pair avec une insécurité croissante et la dégradation de la situation au niveau des droits ainsi que celle des espaces civique et démocratique, a-t-elle fait remarquer relevant que les deux catégories «Participation, droits et inclusion» (-1,4) et «Sécurité et Etat de droit» (-0,7) enregistrent

en effet un recul préoccupant sur l'ensemble de la décennie.

Autre enseignement à même de nous éclairer, c'est que dans vingt pays, représentant 41,9% de la population africaine, l'amélioration sur la décennie des catégories Développement humain et Fondements des opportunités économiques s'accompagne en parallèle d'une détérioration des catégories Sécurité et Etat de droit et Participation, droits et inclusion, relève-t-on.

Selon les auteurs du document, seuls huit pays (Angola, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Madagascar, Seychelles, Soudan, Tchad et Togo) ont réussi à progresser dans chacune des quatre catégories.

Mo Ibrahim est persuadé que «des gouvernements peuvent saisir cette occasion unique en vue de démontrer à la fois leur détermination à sauvegarder la démocratie et leur capacité à définir un nouveau modèle de croissance, plus résilient, plus équitable, plus durable, et plus autonome».

Il est à souligner que l'IIAG 2020, qui constitue l'ensemble le plus complet de données sur la gouvernance en Afrique, fournit une image précise des progrès accomplis au cours de la dernière décennie (2010 à 2019) et de la capacité des pays à gérer ces défis.

Comme l'a relevé la Fondation dans un communiqué, il présente également une mouture rénovée de l'indice, à travers notamment de trois améliorations significatives : une extension du spectre de la gouvernance, incluant de nouveaux domaines comme l'environnement ou la gestion des inégalités ; des indicateurs renforcés grâce à l'amélioration de la disponibilité des données ; et une nouvelle section entièrement dédiée aux Voix des citoyens africains, a-t-elle conclu.

Alain Bouthy

Le Crédit Agricole du Maroc déploie un dispositif d'accompagnement à 360°

Le Crédit Agricole du Maroc lance un dispositif innovant à 360° qui s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire de la banque en tant que leader du financement du monde agricole et agro-alimentaire.

Ce dispositif ambitieux marque l'engagement du Crédit Agricole du Maroc et sa mobilisation pour l'accompagnement des entrepreneurs agricoles tout au long des chaînes de valeur grâce à la mise en place d'outils financiers inclusifs et de programmes spécifiques permettant aux agriculteurs et aux ruraux de générer de la croissance et d'améliorer leur niveau de vie.

Visant à soutenir la résilience du secteur agricole et aligné avec les orientations du nouveau plan stratégique «Génération Green 2020-2030», le dispositif prévu par le Groupe Crédit Agricole, outre l'axe financier qui assure le doublement de l'enveloppe de financement de 4 à 8 milliards de dirhams, se décline en quatre autres axes :

Le premier porte sur un soutien sur-mesure «filière-région» qui permet d'adresser spécifiquement les difficultés et les challenges auxquels sont confrontés les opérateurs

Conscient que la situation de chaque filière est différente selon ses spécificités et selon les régions, le CAM adopte une approche différenciée en fonction des contraintes de chacune basée sur une vision matricielle filière/région qui prend notamment en compte l'impact de la situation climatique de chaque région sur chaque filière et son écosystème. En effet, certaines filières souffrent de stress hydrique et de sécheresse dans certaines régions, quand, dans d'autres, au contraire, elles enregistrent une bonne campagne.

Pour les adresser, le CAM a mis en place une approche territoriale portant une attention particulière à la situation du secteur agricole, région par région, notamment en cas d'aléa climatique impactant et déploiera, dès que nécessaire, un dispositif spécifique pour apporter son appui à l'ensemble des agriculteurs, leur permettant ainsi de dépasser les conjonctures difficiles en les accompagnant dans la continuité et le développement de leurs activités.

La banque organisera également des tournées régionales pour être à l'écoute des acteurs et apporter les solutions adéquates et adaptées aux opérateurs de chaque filière en fonction de leur situation : rééchelonnement, traitement de l'endettement, refinancements...

Le deuxième axe prévoit un appui à l'éclosion de la classe moyenne rurale. Dans le cadre du déploiement du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises «INTELAKA», initié par Sa Majesté le Roi, le monde rural et agricole a bénéficié d'un dispositif spécifique, Al Moustatmir Al Qaraoui, porté par le Crédit Agricole du Maroc qui s'engage à fournir un accompagnement aussi bien financier que non financier adapté au cycle de vie et au niveau de maturité de l'entreprise alliant financement et mise à disposition de conseil et de l'expertise de la banque et de son écosystème.

Le CAM prévoit de poursuivre la mise en œuvre du programme Al Moustatmir Al Qaraoui et lance en coordination avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Dévelop-

pement rural et des Eaux et Forêts, de nouvelles offres combinant incitations de l'Etat et crédit bancaire et ce, afin d'accompagner la stratégie agricole «Génération Green 2020-2030» visant la promotion de l'élément humain en milieu rural et la pérennité du développement agricole.

Le Crédit Agricole du Maroc, partenaire historique du secteur agricole, compte multiplier ses efforts pour le secteur et met ainsi en place un premier pack spécifique dénommé «Pack CAM-Génération Green Jeunes», destiné aux jeunes agriculteurs ainsi qu'à la jeune entreprise rurale de services à l'agriculture.

La banque lancera également, dans ce cadre, un pack dédié à l'accompagnement des ayants droit dans le cadre du projet de melkisation des terres collectives afin de financer leurs besoins à titre individuel (personnes physiques) ou en groupe. Le troisième axe porte sur la digitalisation. A ce propos, notons que dans le cadre de ses efforts constants pour répondre aux problématiques du monde rural et faciliter l'accès aux services bancaires à l'ensemble des citoyens, notamment les populations résidant dans les zones enclavées, le Crédit Agricole du Maroc a fait du digital un levier stratégique de croissance et de différenciation en lançant une large panoplie de produits digitaux et d'applications innovantes qui participent grandement aux efforts nationaux d'inclusion financière.

Le Groupe ambitionne de contribuer fortement à la création d'un écosystème digital incluant les filières agricoles en offrant ses plateformes digitales comme socle de base pour la mise en place de parcours spécifiques aux diverses filières.

Parmi les initiatives liées à la digitalisation figure «Imtiazat-», première application bancaire gratuite dédiée aux agriculteurs, qui leur offre des fonctionnalités diverses dont la consultation de compte, l'initiation des demandes de financement à court terme, le suivi des dossiers FDA, le suivi des engagements auprès du CAM ainsi que le règlement des fournisseurs partenaires...

Il y a aussi «Hssab-», une application mobile qui permet d'ouvrir un compte en ligne sans se déplacer en agence dans le respect total de la réglementation en vigueur en matière de devoir de vigilance en profitant de la robustesse des technologies développées par le Digital Factory.

Vient ensuite «Bezta-», une des premières solutions mobiles interopérables sur le marché, qui permet de réaliser des opérations de transfert d'argent, de paiement et de règlement des factures de façon simple et innovante 24h/24 et 7j/7, et qui peut être adossé à un compte bancaire ou à une carte prépayée conférant une souplesse notamment pour les commerçants. Puis, «Al Filahi Cash» (AFC), établissement de paiement du Groupe Crédit Agricole du Maroc, offre une panoplie de services spécifiques aux établissements

de paiement via l'application Alfilahi Pay, ses agences en propre ou son réseau d'agents via le Groupe Crédit Agricole du Maroc. AFC dispose aussi d'agrément pour offrir des services d'intermédiation bancaire de base.

Enfin, le dernier axe : la politique de proximité et l'inclusion financière. Précisons que l'inclusion financière représente une priorité de taille pour le Crédit Agricole du Maroc qui, afin de renforcer ses efforts de bancarisation des populations les plus enclavées, déploie des actions fortement impactantes, confirmant ainsi sa vocation de banque solidaire et citoyenne.

Au titre de sa politique de proximité et afin de contribuer au désenclavement des populations rurales excentrées, le Crédit Agricole du Maroc a augmenté de façon considérable son parc d'agences mobiles qui est passé de 50 à 100 agences. Véritable force de frappe, le Réseau rural mobile sillonne le Royaume en vue de soutenir les populations rurales enclavées et intensifier le rôle de la banque pour l'inclusion financière et le financement de l'agriculture solidaire et des activités économiques en milieu rural.

Par ailleurs, le CAM prévoit de poursuivre son important programme d'éducation financière de base de la population rurale et qui a bénéficié jusque-là à près de 15.000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont en particulier des femmes et des jeunes.



DIRECTION CENTRALE DES ACHATS
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

AVIS DES APPELS D'OFFRES

SEANCE NON PUBLIQUE

Il sera procédé en séance non publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-dessous :

N° AOO	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
AOO 119/20	10/12/2020 à 10H00	Evaluation et mise à niveau du dispositif d'innovation au sein du Crédit Agricole du Maroc	20 000,00 DH	05 37 21 72 44 05 37 26 72 11 05 37 26 92 07 ihssane_elbajjouni@creditagricole.ma loubna@creditagricole.ma rhoumimi@creditagricole.ma
AOO 120/20	10/12/2020 à 10H00	Fourniture, installation, mise en service et maintenance des systèmes de détection incendie des sites siège du Crédit Agricole du Maroc	40 000,00 DH	05 37 26 93 17 05 37 26 72 11 bouaida.nabila@creditagricole.ma rhoumimi@creditagricole.ma

Les concurrents désirant soumissionner aux appels d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique des cahiers des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.



Campagne
agricole
2020-2021

Deux films marocains en lice au Festival international du film du Caire

Deux films marocains participent aux différentes compétitions de la 42^{ème} session du Festival international du film du Caire, qui se tiendra du 2 au 10 décembre prochain, a annoncé mardi la direction du Festival.

Le Maroc sera représenté aux activités du festival avec deux films dans le cadre de la compétition «Horizons du cinéma arabe», à savoir «L'automne des pommiers» de Mohamed Mouftakir et «La Mélodie de la morphine» de Hicham Amal.

Le film «L'automne des pommiers» raconte l'histoire d'un enfant de dix ans, qui n'a jamais connu sa mère, qui a disparu dans des circonstances mystérieuses immédiatement après sa naissance, et se heurte au déni de son père à son égard, à son manque de reconnaissance et à la suspicion de sa lignée.

Quant à «La mélodie de la morphine», le scénario du film tourne autour de l'histoire du célèbre musicien et violoniste «Said Al Tayer» (Hicham Bahloul), qui a perdu la mémoire à la

suite d'un tragique accident de circulation, avant de retrouver rapidement la mémoire grâce à ses créations musicales.

Les noms de plusieurs médicaments, dépassant les quarante, sont répétés tout au long du film, une référence aux multiples souffrances et maladies que cet artiste a subies après plusieurs tentatives de suicide infructueuses, ainsi qu'à la maladie incurable subie par le père (Hassan Badida). Le président du festival, Mohamed Hifzy, a déclaré que 83 productions entre longs et courts métrages participent à cette édition qui attribuera le prix «Lifetime Achievement» au grand écrivain Wahid Hamed, «en reconnaissance à son dévouement au cinéma et à ses oeuvres immortelles», alors que le prix «Faten Hamama» sera attribué à l'artiste Mouna Zaki.

La Compétition Internationale du Festival du Caire (16 films) est marquée par la projection de trois films en première mondiale, à savoir le film chinois «Moyerdoga», réalisé par Sau Jinling, le

Bulgare «German Language Lessons» de Pavel G. Vesnakov et l'Égyptien «couvre-feu» de Amir Ramsès.

Le film britannique «The Father» réalisé par Florian Zeller, avec en vedette Antony Hopkins et Olivia Colman, sera projeté à l'ouverture du festival.

Il est, par ailleurs, à noter que la productrice marocaine, Lamia Chraïbi, fera partie du jury du «Cairo Film Forum» qui se tiendra du 4 au 7 décembre prochain en marge du Festival international du film du Caire. Outre Mme. Chraïbi, le jury du «Cairo Film Forum» sera composé du réalisateur et écrivain égyptien, Abu Bakr Shawky, et de la productrice et comédienne jordanienne, Saba Mubarak, a annoncé la direction du festival. Le Cairo Film Forum est une plateforme de coproduction qui rassemble des producteurs internationaux, des investisseurs, des distributeurs, des institutions de financement et des chaînes de télévision pour établir des coopérations internationales et des partenariats

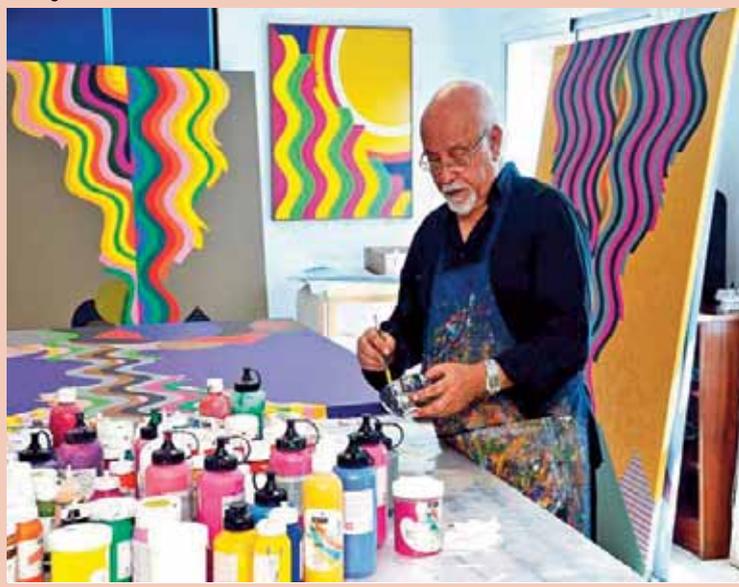
avec des films du monde arabe. Les projets cinématographiques qui reçoivent des récompenses matérielles sont sélectionnés par un comité d'experts de l'industrie cinématographique. Quinze projets sont en lice pour les prix du forum lors de l'édition 2020, dont le projet du film documentaire «Voler comme un oiseau» du réalisateur marocain Mehdi El-Youbi. Ce projet est une production conjointe maroco-française.

La liste des projets de films en compétition, qui varie entre fictifs et documentaires, a été choisie au cours des étapes de développement et de post-production parmi 105 projets cinématographiques, représentant 12 pays arabes.

Outre le film marocain, trois autres films sont en lice pour le prix du forum dans la catégorie documentaire: «Banat Olfa» de la réalisatrice tunisienne Kawthar Ben Hania, «Tell Them About Us» du réalisateur jordanien Ranid Beirut, et «César» de la réalisatrice jordanienne Widad Chafakoj.



Organisation d'un atelier d'art à Asilah en hommage à l'artiste-peintre Mohamed Melehi



Un groupe d'artistes plasticiens de la ville d'Assilah organise, du 16 au 27 novembre au Palais de la Culture, un atelier d'art en hommage à l'artiste-peintre feu Mohamed Melehi, sous la direction de la Fondation du Forum d'Assilah. «Cet atelier est une évocation spirituelle et émotionnelle de l'esprit du grand artiste, qui est considéré comme l'un des pionniers de la modernisation des arts plastiques au Maroc», a indiqué le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaissa, cité dans un communiqué de la fondation. «Les travaux réalisés dans cet atelier constitueront le noyau de la collection du musée Melehi, qui sera construit à Assilah vers la fin de l'année prochaine par la Fondation», ajoute le communiqué. «Feu Mohamed Melehi et son ami Mohamed Benaissa avaient donné, il y a quarante ans, le coup d'envoi du projet culturel et artistique d'Assilah, dans

l'objectif de soutenir des projets de développement global de la ville à travers la culture et la créativité», souligne la même source.

Tout a commencé en avril 1978 avec l'organisation de la première opération de peinture de fresques murales à Assilah avec la participation de onze artistes marocains, suivie de l'inauguration en juillet de la même année de «l'atelier de gravure» avec la participation de R. Abularach (Guatemala), Robert Blackburn (USA), Farid Belkahia (Maroc). Camille Bellops (USA), Salim Debbagh (Irak), Mohamed Khalil (Soudan/USA), Mohammed Melehi (Maroc) et Nacer Soumi (Palestine), poursuit le communiqué.

Le communiqué note que depuis, des artistes du Maroc, des Amériques, d'Afrique, d'Europe et du monde arabe participent à cet événement artistique. Ainsi, la première saison du Moussem culturel international d'Assilah fut lancé en 1978.

Lil Wayne inculpé en Floride pour possession d'arme à feu



Le rappeur américain Lil Wayne a été inculpé mardi pour possession d'une arme à feu lors d'un incident l'an dernier et risque jusqu'à 10 ans de prison. L'interprète de "Lollipop" a été retrouvé en possession d'une arme et de munitions lors d'une fouille par la police d'un jet privé en décembre 2019, selon un document du tribunal fédéral de Miami. Dwayne Michael Carter Jr de son vrai nom avait été condamné il y a plus de dix

ans pour une accusation distincte concernant les armes à feu. Or, la loi américaine interdit aux repris de justice de posséder des armes.

Selon le Miami Herald, Lil Wayne — qui a une maison dans le sud de la Floride — a admis que le pistolet plaqué or trouvé dans ses bagages était le sien. L'arme lui aurait été donnée en cadeau pour la fête des pères.

D'après le quotidien, la police a éga-

lement trouvé plusieurs drogues notamment de la cocaïne, de l'ecstasy, de l'héroïne et plus de 25.000 dollars en espèces dans ses bagages.

Le rappeur doit comparaître devant un tribunal de Miami le 11 décembre prochain. Récompensé cinq fois aux Grammy Awards, Lil Wayne s'était affiché quelques jours avant l'élection présidentielle américaine aux côtés d'un Donald Trump tout sourire.

Bouillon de culture

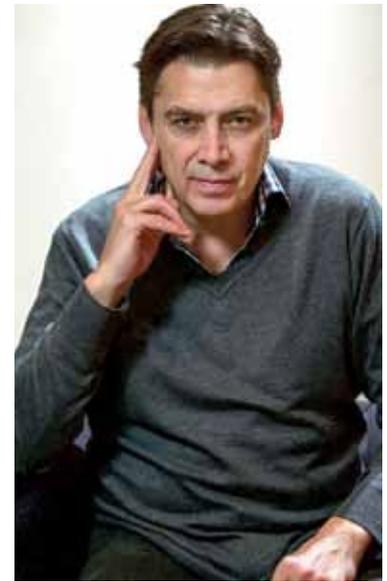
Michel Jean

Le prix littéraire France-Québec 2020 a été décerné mardi à Michel Jean pour son roman "Kukum", qui évoque une communauté d'autochtones canadiens.

Michel Jean, journaliste, y donne la parole à son arrière-grand-mère ("kukum", dans la langue de celle-ci), orpheline qui a intégré la communauté des Innus du lac Saint-Jean.

Ce prix "est pour tous les autochtones du Québec", a salué le lauréat, cité dans un communiqué.

Doté de 5.000 euros et décerné par un jury binational, il récompense une oeuvre qui contribue au rayonnement de la littérature québécoise en France.



"Expo Day", une exposition d'art contemporain à Salé



La plateforme des Jeunes de Sidi Abdellah "Badir Salé", organise du 24 au 30 novembre la première édition d'une exposition d'art contemporain, "Expo Day". Selon un communiqué de la plateforme, cette initiative vise à mettre en avant "nos artistes slaoui", "après une longue période de pause due à la crise sanitaire".

L'attrait de cette exposition, qui souhaite réunir artistes et amateurs d'art, réside dans la grande variété des œuvres exposées, notamment des œuvres figuratives, abstraites, conceptuelles, spontanées, de petit à grand format, à des prix bas ou élevés, ajoute le communiqué, notant que cette exposition connaîtra la participation de l'artiste peintre abstrait, Zineb Naou et des deux artistes peintres, Zakaria Bassin et Nouha Fennich.

Il s'agit aussi d'un événement "pour renforcer les liens entre disciplines artistiques et soutenir les jeunes artistes de la ville de Salé", selon la même source. "Au cours d'une rencontre prometteuse, riche en échanges, nos artistes communiqueront sur leur passion, leur parcours, leurs techniques et particularités", note la plateforme, relevant qu'ils sont des entrepreneurs, qui ont fait de leur passion

leur métier grâce aux efforts soutenus. Le vernissage de l'exposition se déroulera le 24 novembre à 14h30. Elle sera ouverte au grand public du 25 au 30 novembre de 10h à 17h. La plateforme des jeunes de Sidi Abdellah "Badir Salé-ÈÇÏÑ ÓáÇ" est le fruit d'un partenariat entre l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) – Préfecture de Salé et le Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social (MCISE), ayant pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes en renforçant leurs capacités et en encourageant les projets générateurs de revenus. Le centre "Badir Salé" ambitionne de générer un impact durable, avec une approche de changement systémique en intégrant les bénéficiaires dans une véritable chaîne de valeur dynamique et en proposant un programme visant le renforcement des compétences des jeunes de la ville de Salé. Le programme du centre s'articule principalement autour du renforcement des compétences des jeunes, l'accompagnement et l'incubation de jeunes porteurs d'idées ou de projets ainsi que les auto-entrepreneurs tout en s'alignant avec l'ensemble des priorités de l'INDH.

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الفصص الحجرة
دائرة الحجرة
قيادة تفرانت
جماعة تفرانت

قـــرر

رقم : 02 بتاريخ : 12 نوفمبر 2020
بإعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020
لولوج مساعد تقني من الدرجة الثانية بالجماعة الترابية تفرانت

ان رئيس المجلس الجماعي لجماعة تفرانت

- بمقتضى الظهير الشريف رقم : 1/58/008 صادر في 04 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة للنظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.

- بمقتضى الظهير الشريف رقم : 1.15.85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ للقانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات

- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمطابقة للنظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات العمومية .

- وبناء على المرسوم رقم 2.06.1367 الصادر في 29 شوال 1426 (2 دجنبر 2005) بتحديد مسطرة تقييم وتقييم موظفي الإدارات العمومية .

- بناء على المرسوم رقم : 2/04/403 صادر في 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة والإطراف كما وقع تغييره وتتميمه.

- وبناء على المرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات .

- وبناء على قرار للوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 صادر في 23 جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديث شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية .

- وبناء على تورية السيد وزير الداخلية رقم 6914 بتاريخ 04 أبريل 2016 حول تغيير الموارد البشرية بالجماعات الترابية .

- وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 تنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية .

بقرر مابيلي

المادة الأولى : ينظم يوم : 07 دجنبر 2020 بمقر جماعة تفرانت ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية و يشارك في الامتحان المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المنتسبين الى ميزانية الجماعة المتوفرين على الأقل 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اول اختبار من اختبارات الامتحان المهني .

المادة الثانية : تقرر بصفة استثنائية تطبيقا لمحتوى منشور السيد رئيس الحكومة المشار اليه اعلاه ، الاقتصار على اجراء اختبار كتابي واحد : الاختبار الكتابي العام .

المادة الثالثة : حدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في منصب واحد (01)

المادة الرابعة : يشتمل امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7 الاختبارات التالية :

الاختبار	المدة	المعامل
اختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعني	ساعتان (2)	2

اختبار شفوي او تطبيقي

الاختبار	المدة	المعامل
مناقشة تنصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، وعلى مهام وتخصص المترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها . ويمكن ، عند الاقتضاء ، اخضاع المترشح لاختبار تطبيقي .	20 دقيقة	3

آخر اجل لإيداع الترشيح : 04 دجنبر 2020

N° 10 046/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الفصص الحجرة
دائرة الحجرة
قيادة تفرانت
جماعة تفرانت

قـــرر

رقم : 01 بتاريخ : 12 نوفمبر 2020
بإعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020
لولوج مساعد إداري من الدرجة الثانية بجماعة تفرانت

ان رئيس المجلس الجماعي لجماعة تفرانت .

- بمقتضى الظهير الشريف رقم : 1/58/008 صادر في 04 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمطابقة للنظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.

- بمقتضى الظهير الشريف رقم : 1.15.85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ للقانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات

- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمطابقة للنظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات العمومية .

- وبناء على المرسوم رقم 2.06.1367 الصادر في 29 شوال 1426 (2 دجنبر 2005) بتحديد مسطرة تقييم وتقييم موظفي الإدارات العمومية .

- بناء على المرسوم رقم : 2/04/403 صادر في 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة والإطراف كما وقع تغييره وتتميمه.

- وعلى المرسوم رقم : 2.10.453 صادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات .

- وبناء على قرار للوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 صادر في 23 جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية .

- وبناء على تورية السيد وزير الداخلية رقم 6914 بتاريخ 04 أبريل 2016 حول تغيير الموارد البشرية بالجماعات الترابية .

- وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 تنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية .

بقرر مابيلي

المادة الأولى : ينظم يوم : 07 دجنبر 2020 بمقر جماعة تفرانت ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية و يشارك في الامتحان المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة المنتسبين الى ميزانية الجماعة المتوفرين على الأقل 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اول اختبار من اختبارات الامتحان المهني .

المادة الثانية : تقرر بصفة استثنائية تطبيقا لمحتوى منشور السيد رئيس الحكومة المشار اليه اعلاه ، الاقتصار على اجراء اختبار كتابي واحد : الاختبار الكتابي العام .

المادة الثالثة : حدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في منصب واحد (01)

المادة الرابعة : يشتمل امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7 الاختبارات التالية :

الاختبار	المدة	المعامل
1- اختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعني	ثلاث (3) ساعات	2

الاختبار الشفوي

الاختبار	المدة	المعامل
3 - تتألف فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية ، عند الاقتضاء ، ومواضيع اخرى ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها .	20 دقيقة	3

آخر اجل لإيداع الترشيح : 04 دجنبر 2020

N° 10 045/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الفصص الحجرة
دائرة الحجرة
قيادة تفرانت
جماعة تفرانت
مديرية المصالح

إعلان

عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية

لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020

تنظم جماعة تفرانت امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 ، وذلك يوم 07 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة ويحدد عدد المناصب المتباري في شأنها منصب واحد (1).

بشروط الترشيح :

الموظفون المنتسبون الى ميزانية جماعة تفرانت والمتوفرون على درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة الذين قضوا (6) ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اول اختبار من اختبارات الامتحان المهني.

ملف الترشيح :

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

(1) طلب الترشيح لاجتياز امتحان الكفاءة المهنية

(2) نسخة مطابقة لاصل بطاقة التعريف الوطنية

(3) قرار التعيين في سلك مساعد تقني من الدرجة الثالثة

(4) ظرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.

تودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط الكائن بمقر جماعة تفرانت في اجل أقصاه: 04 دجنبر 2020

كل ملف الترشيح يصل بعد الاجل المحدد اعلاه ، او ينقصه وثيقة من الوثائق المذكورة اعلاه ، لن يؤخذ بعين الاعتبار .

N° 10 047/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الفصص الحجرة
دائرة الحجرة
قيادة تفرانت
جماعة تفرانت
مديرية المصالح

إعلان

عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية

لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020

تنظم جماعة تفرانت امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 ، وذلك يوم 07 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة ويحدد عدد المناصب المتباري في شأنها منصب واحد (1).

بشروط الترشيح :

الموظفون المنتسبون الى ميزانية جماعة تفرانت والمتوفرون على درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة الذين قضوا (6) ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اول اختبار من اختبارات الامتحان المهني .

ملف الترشيح :

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

(1) طلب الترشيح لاجتياز امتحان الكفاءة المهنية

(2) نسخة مطابقة لاصل بطاقة التعريف الوطنية

(3) قرار التعيين في سلك مساعد اداري من الدرجة الثالثة .

(4) ظرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.

تودع ملفات الترشيح بمكتب الضبط الكائن بمقر جماعة تفرانت في اجل أقصاه: 04 دجنبر 2020

كل ملف الترشيح يصل بعد الاجل المحدد اعلاه ، او ينقصه وثيقة من الوثائق المذكورة اعلاه ، لن يؤخذ بعين الاعتبار .

N° 10 048/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB DOUKKALI
FACULTÉ DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/BF/FBFI/FS/2020

Le Vendredi 11 Décembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°04/BF/FBFI/FS/2020, ayant pour objet : L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LA FACULTÉ DES SCIENCES D'EL JADIDA.

Le présent appel d'offres est lancé en deux lots.

- ✓ Lot n°1 : Fournitures de Bureau.
- ✓ Lot n°2 : Fournitures informatiques.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- ✓ Lot n°1 : Fournitures de Bureau : 2500.00 MAD (Deux mille cinq cent dirhams).
- ✓ Lot n°2 : Fournitures informatiques : 5000.00 MAD TTC (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à :

- ✓ Lot n°1 : 133 586.00 MAD TTC (cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-six Dirhams, toutes taxes comprises)
- ✓ Lot n°2 : 236120.00 MAD TTC (deux cent trente-six mille cent vingt dirhams, toutes taxes comprises).

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- o Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N° 10 049/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB DOUKKALI
FACULTÉ DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/BF/ME/FS/2020

Le Vendredi 11 Décembre 2020 à 11Heures, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°05/BF/ME/FS/2020, ayant pour objet : L'Équipement en Matériel d'enseignement de la Faculté des Sciences d'El Jadida.

La caution provisoire est fixée à la somme de :	En chiffres	3000.00 MAD
	En lettres	Trois mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	165 816.00 MAD TTC
	En lettres	cent soixante-cinq mille huit cent dix Dirhams, toutes taxes comprises.

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- o Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N° 10 050/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB DOUKKALI
FACULTÉ DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/BF/TP/FS/2020

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°07/BF/TP/FS/2020, ayant pour objet : « Les travaux de peinture des bâtiments de la Faculté des Sciences d'El Jadida ».

La caution provisoire est fixée à la somme de :	En chiffres	10 000.00 MAD.
	En lettres	Dix mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	448 800.00 MAD TTC.
	En lettres	Quatre cent quarante-huit mille huit cents Dirhams, toutes taxes comprises.

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- o Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.
- o Une visite des lieux de la faculté des sciences d'El Jadida est prévue le 03 Décembre 2020 à 10 heures.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- o Le certificat délivré dans le cadre du système de qualification et classification pris en application des dispositions du décret n° 2-94-223 du 16 juin 1994 tiens lieu du dossier technique.
- o A ce titre, il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, qualification et classe minimale suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
A	A,5	5

- Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N° 10 052/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB DOUKKALI
FACULTÉ DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/BF/MB/FS/2020

Le Vendredi 11 Décembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°06/BF/MB/FS/2020, ayant pour objet : L'équipement en mobilier de bureau de la Faculté des Sciences d'El Jadida.

La caution provisoire est fixée à la somme de :	En chiffres	6000.00 MAD
	En lettres	Six mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	324 510.00 MAD TTC.
	En lettres	trois cent vingt-quatre mille cinq cent dix Dirhams, toutes taxes comprises.

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- o Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N° 10 051/PA


 المملكة المغربية
 جامعة شوايب الدوكالي
 كلية العلوم
 الجديدة

ROYAUME DU MAROC
 UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
 FACULTE DES SCIENCES
 EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/BI/TA/FS/2020

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 11Heures, il sera procédé, au siège de la faculté des sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°08/BI/TA/FS/2020, ayant pour objet : « Les Travaux d'aménagement des bâtiments de la Faculté des Sciences d'El Jadida ».

La caution provisoire est fixée à la somme de :	En chiffres	20.000,00 MAD.
	En lettres	Vingt mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	1.097.160,00 MAD TTC.
	En lettres	un million quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante Dirhams, toutes taxes comprises.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.
- Une visite des lieux de la faculté des sciences d'El Jadida est prévue le 03 Décembre 2020 à 11 heures.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le certificat délivré dans le cadre du système de qualification et classification pris en application des dispositions du décret n° 2-94-223 du 16 juin 1994 tiens lieu du dossier technique.
- A ce titre, il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, qualification et classe minimale suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).
- La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida par téléphone (05.23.34.30.03/23.25) ou par fax (05.23.34.21.87).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
 ☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fscud.ac.ma

N° 10 053/PA

ROYAUME DU MAROC
 UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
 -FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES D'EL
 JADIDA -

Avis rectificatif de l'AO n° : 04/FSJESJ/2020

OUVERTURE DES PLS LE : 07/12/2020 à 10h

Le texte de l'avis d'appel d'offres est rectifié comme suit :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation article 4.

Le reste est inchangé

N° 10 054/PA

المملكة المغربية
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم والاعتماد
 جهة كلميم واد نون
 مكنون : إقليم سطات

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS
 REGION DE GUELMIM OUED NOUN
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert

Majoration Ou Rabais

N° A00	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	ACCREDITATION demandé
79/2020/INV/IFNI	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET DE BRANCHEMENT DE 2° CATEGORIE à 22kv DU LYCEE QUALIFIANT TIGHIRT, COMMUNE TIGHIRT, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	25 000,00 Dh (VINGT CINQ MILLE Dirhams).	887 420,20 DH TTC (HUIT CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT VINGT DIRHAMS ET VINGT CENTIMES TTC).	11/12/2020 A 10H00	Attestations MT
80/2020/INV/IFNI	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET D'AUGMENTATION DU PUISSANCE ELECTRIQUE DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE ANFEG, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	7.000,00 Dh (SEPT MILLE Dirhams).	254 340,60 DHS TTC (DEUX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE TROIS CENT QUARANTE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES TTC).	11/12/2020 A 10H30	Attestations MT

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeas.
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 49/2020/DPEFLCD-Rbt

Le 15/12/2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : L'exécution des Travaux de production de 150 000 plants dans la pépinière de Sidi Amira située dans la commune d'Ameur, province de Salé.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Cent Soixante quinze Mille dirhams TTC (375 000.00 Dh TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT.
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer électroniquement au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément à l'arrêté du premier ministre n° 3-57-06 publié dans le bulletin officiel n° 5480 du 07/12/2006. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées :

Secteur d'activité	Qualification exigée	Catégorie
4	4.1	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 7 du règlement de consultation ;

N° 10 056/PA

Avis d'appels d'offres ouvert

sur offre des prix

N° A00	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	ACCREDITATION demandé
81/2020/INV/IFNI	ACHAT DE MOBILIER DE CANTINE DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE ANFEG RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	3000,00 DHS TROIS MILLE DHS	119 568,00 DHS CENT DIX NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE HUIT DHS	11/12/2020 A 11H30	Attestations
82/2020/INV/IFNI	ACHAT DE MATERIEL DE CANTINE DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE ANFEG RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	4000,00 DHS QUATRE MILLE DHS	149678,40 DHS CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX HUIT DHS 40 CTS	11/12/2020 A 12H30	Attestations
83/2020/INV/IFNI	ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL POUR LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	7000,00 DHS SEPT MILLE DHS	348 900,00 DHS TROIS CENT QUARANTE HUIT MILLE NEUF CENT DHS 00 CST	11/12/2020 A 14H00	Attestations

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014
- les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni, au plus tard le 10/12/2020 à 15H00 (Date et Heure limite du dépôt).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation de chaque appel d'offre.

N° 10 055/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الرباط سلا القنيطرة
إقليم القنيطرة
دائرة لالة ميمونة
قيادة سيدي بوبكر الحاج
جماعة سيدي بوبكر الحاج

**إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

يعلن رئيس الجماعة الترابية لسيدي بوبكر الحاج عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة موظفي و موظفات الجماعة المتوفرين على أقدمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بنفس الدرجة إلى غاية 2020/12/31، وذلك حسب الجدول التالي:

مكان إجراء الامتحان	تاريخ إجراء الامتحان الكتابي	المناصب المتباري بشأته	إطار الترقية	الإطار الأصلي
مقر جماعة سيدي بوبكر الحاج	بتاريخ 20 دجنبر 2020 في التاسعة صباحا	2	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
		1	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الثالثة

تقدم طلبات المشارك من طرف الموظفين المتوفرين على الشروط المطلوبة، شخصيا إلى مصلحة الموارد البشرية داخل أجل أقصاه: 11 دجنبر 2020 في الساعة الرابعة والنصف مساء.

N° 10 057/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie, du Développement, du Commerce, du Tourisme, de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, de l'Industrie, des Activités Régionales et de la Formation
Région Guelmim-Oued Noun

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous ;

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION/ECHANTILLONS	DATE/HEURES OUVERTURE
37/2020 /LAREF-GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (3) SALLES DE CLASSE EN ETAGE ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE ET UN PREAU EN RDC AU SEIN DE L'ECOLE PRIMAIRE AHMED EL MANSOUR EDDAHBI A LA COMMUNE TERRITORIALE ADAY RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAMS	740 000,00 DHS (SEPT CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS ET OCTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 5	11/12/2020 A 10H00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 10 058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 35/2020/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 3 lots séparés comme suit :**

Lot n 01 : Travaux de construction de liaison routière reliant Douar Bouzarze et la route non classée Sur une longueur de 0+700 Km, et la liaison routière reliant Douar Tasghoute et la route non classée Sur une longueur de 0+735 Km dans C.T Arbaa Sahel, Cercle et Province de Tiznit.
Lot n 2 : Travaux de construction de liaison routière reliant la RP 1908 au douar Tizi Islan Sur 3.6 Km dans la C.T TIGHMI, cercle ANEZI, Province de Tiznit.
Lot n 3 : Travaux de construction de la liaison routière reliant la RP1908 et douar Talouste sur longueur de 3+220 km, CT. Reggada, Cercle et Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n° 1 : 25.000,00 (Vingt cinq mille dirhams)
Lot n° 2 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
Lot n° 3 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : 1.665.624,00 (Un million six cent soixante cinq mille six cent vingt quatre dirhams)
Lot n° 2 : 3.592.152,00 (Trois millions cinq cent quatre-vingt douze mille cent cinquante deux dirhams)
Lot n° 3 : 3.552.393,00 (Trois millions cinq cent cinquante deux mille trois cent quatre vingt treize dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Lot	Branche d'activité	Qualification	classe
Lot 1	7	7.2	4
Lot 2	7	7.2	3
Lot 3	7	7.2	3

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 10 059/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 36/2020/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 12 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de Plantation de 759 Ha d'arganier à travers la province de Tiznit, répartis en 4 lots comme suit :**

LOT N°1 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T Reggada, cercle et Province de Tiznit.
LOT N°2 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T sidi Ahmed Oumoussa, cercle d'Anezi, Province de Tiznit.
LOT N°3 : Travaux de Plantation de 134 Ha d'arganier à travers la C.T Arbaa Sahel, cercle et province Tiznit.
LOT N°4 : Travaux de Plantation de 260 Ha d'arganier à travers la C.T Rassmouka, cercle et province Tiznit.
LOT N° 5 : Travaux de Plantation de 85 Ha d'arganier à travers la C.T Afella Ighir, cercle Tafraout, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n° 1 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
Lot n° 2 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
Lot n° 3 : 70.000,00 (Soixante dix mille dirhams)
Lot n° 4 : 150.000,00 (Cent cinquante mille dirhams)
Lot n° 5 : 40.000,00 (Quarante mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : 4.900.000,00 (Quatre millions neuf cent mille dirhams)
Lot n° 2 : 4.900.000,00 (Quatre millions neuf cent mille dirhams)
Lot n° 3 : 4.690.000,00 (Quatre millions six cent quatre vingt dix dirhams)
Lot n° 4 : 9.100.000,00 (Neuf millions cent mille dirhams)
Lot n° 5 : 2.975.000,00 (Deux millions neuf cent soixante quinze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Classe
Lot 1, Lot 2 et Lot 3	10	10.1	3
Lot 4	10	10.1	2
Lot 5	10	10.1	3

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 10 060/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres ouverts suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
16/2020	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	02/12/2020 à 10 h

Publié le Mercredi 04 Novembre 2020 au journal ALBAYANE n°13871, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	La date limite du dépôt des échantillons	Date d'ouverture des Plis
16/2020	Achat de matériel Electrique pour entretien du réseau d'éclairage public	11/12/2020 Avant 16H 30'	14/12/2020 à 10 h

N° 10 061/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2020/DA Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise

Le 11/12/2020 à 12 heures il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT AU PK 26.5 DU CANAL PRINCIPAL BAS SERVICE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30 000,00** (Trente Mille) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 499 935,20** (Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Dix-neuf Mille Neuf Cent Trente Cinq Dirhams et Vingt Centimes), Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 01/12/2020 à 10 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.

Les concurrents installés au Maroc admis à soumissionner au présent appel d'offres sont ceux qui disposent d'un certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau. Ce certificat doit contenir le secteur d'activité, qualification et classe suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
D : Construction d'ouvrages d'art	D1: Ouvrages d'art courant en béton armé D3: Ouvrages d'art courant en béton précontraint	Classe 4 Classe 4

Les concurrents **non installés au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de la consultation.

N° 10 065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2020

La Directrice Provinciale de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'Eau de Benslimane avise que l'appel d'offres ouvert n°14/2020 du 24/11/2020 à 10 heures est corrigé comme suit :

Travaux de signalisation verticale de la RR305 du PK 3+390 au PK 18+380 -Province de Benslimane.

Le reste sans changement.

N° 10 062/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :14/2020

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
14/2020	L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ARROSAGE ET D'ENTRETIEN DES ARBRES D'ALIGNEMENT ET DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE GUELMIM	30 000,00	14/12/2020 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(2 232 000,00 dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux sera le :03/12/2020 à 10h30'

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 10 063/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale Rabat Salé Kénitra
Délégation de Rabat



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية الرباط سلا القنيطرة
مندوبية الرباط

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE RABAT- SALE - KENITRA
DELEGATION DE RABAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020

Avis rectificatif

L'ouverture des plis aura lieu Le 09/12/2020 à 10 heures, au lieu du 08/12/2020 à 10 Heures. à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat, 13 Avenue Jean Jaurès cité les orangers Rabat. Relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la maintenance des installations techniques et du matériel médico-technique des établissements relevant de la Délégation de Ministère de la Santé à la Préfecture de Rabat en quatre lots séparés.

Le reste sans changement.

N° 10 064/PA

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة
موظفي جماعة المخاليف
برسم سنة 2020

يعتد رئيس جماعة المخاليف، أنه ستجرى يوم الاثنين 21 دجنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا (09h) امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة المخاليف، المتوفرين على أقدمية ستة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 21 دجنبر 2020 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية، وذلك وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	شروط ولوج الامتحان	ملف الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يحدد عدد المناصب المتبقي بشانها في حدود 13 في المائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على أقدمية ستة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 21 دجنبر 2020 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية.	تودع ملفات الترشيح بمكتب الموارد البشرية لجماعة المخاليف في أجل أقصاه: 11 دجنبر 2020
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			

N° 10 066/PA

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
لولوج درجتي : مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7
و مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم 7
برسم سنة 2020

تعتد جماعة سمكت بمرمق 12 دجنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا ، امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفيها برسم سنة 2020 الذين يثبت توفرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2020/12/12 ، وذلك حسب الجدول أسفله :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب المتبقي بشانها	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يشارك في الامتحان الموظفون المرشحون المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2020/12/12.	12 دجنبر 2020 بمرمق جماعة سمكت الكائن بمركز الربيع، دائرة قصبية تادلة (بقاعة الاجتماعات)	01	يجب أن تودع طلبات الترشيح لدى مصلحة الموارد البشرية لجماعة سمكت، موجهة إلى السيد الرئيس تحت إشراف السيد مدير المصالح الإدارية في أجل أقصاه يوم 8 دجنبر 2020
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			01	

N° 10 068/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
PACHAÏK D'AKNOUL
COMMUNE D'AKNOUL.

Avis de commencement de l'enquête relative au projet
de plan d'Aménagement de la commune d'Aknoul

Le président de la commune d'Aknoul porte à la connaissance du public que le projet de plan d'Aménagement de la commune d'Aknoul et son règlement sont déposés au siège de la commune d'Aknoul pour une période d'un mois à compter du 25/11/2020 jusqu'au 24/12/2020.

A cet effet un dossier et un registre seront à la disposition du public pour permettre aux intéressés de formuler d'éventuelles observations.

N° 10 069/PA

طلب : ترويعت
درجة : ترويعت
فئة : فريجة
جماعة : توت

إعلان

يعتد رئيس المجلس الجماعي لجماعة : توت ، أنه ستجرى يوم : الاثنين 21 دجنبر 2020 ابتداء من الساعة : التاسعة صباحا ب : مقر : جماعة توت لفائدة : موظفي : الجماعة : هو مبين بالجدول أسفله :

الإطار الأصلي	إطار الترقية
- مساعد إداري من الدرجة الثالثة	- مساعد إداري من الدرجة الثانية
- محضر من الدرجة الرابعة	- محضر من الدرجة الثالثة
- مساعد تقني الدرجة الثالثة	- مساعد تقني الدرجة الثانية
- مساعد إداري من الدرجة الثانية	- مساعد إداري من الدرجة الأولى

***شروط الترشيح :**

- يشارك في هذه الامتحانات الموظفين التابعين لجماعة توت المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بإطارهم الأصلي
- يحدد عدد المناصب المتبقي بشانها في حدود 13% من عدد المستوفين للشروط النظامية لكل درجة

آخر أجل لتلقي الترشيحات هو يوم : 11 دجنبر 2020.

N° 10 067/PA

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, MARIPIÈRE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لتادلة
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

N°:...../SAICG/BAI

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 27/2020/SAICG
Séance publique

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadia porte à la connaissance du public que conformément aux dispositions de l'article 19, paragraphe 7 du règlement des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadia, des rectifications ont été apportées au niveau du cahier des prescriptions spéciales du dossier d'appel d'offres ouvert n° 27/2020/SAICG, ayant pour objet l'audit comptable et financier de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadia au titre des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2021.

La date d'ouverture des plis prévue le lundi 30 novembre 2020 a été avancée à 10 heures du matin au lieu de 12 heures 30 mn ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre du Service de l'Audit Interne et du Contrôle de Gestion de l'ORMVA du Tadia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent dirhams (97500,00 DH) TTC par exercice.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadia et à l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4/09/2014, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre central de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadia à l'adresse sus indiquée ;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office ;
- Soit envoyés par voie électronique via le portail des marchés publics ;
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
R.P. 249 000 000 000 000 000
TÉL. 0524300000 00 00
FAX. 0524300000 00 00

المجلس الجهوي للاستثمار الفلاحي لتادلة
بوم : 249 000 000 000 000 000
الهاتف : 0524300000 00 00
الفاكس : 0524300000 00 00

TIP: 41554570 - E: 06360191 - L: E: R: 063625910000000 - RR: 225101005501200651001360 - CAM: Equilibre

N° 10 070/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

التكئة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° : 36/DPMCJSB/2020

Le 14 /12/2020 à 10 heure , il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS A LA COMMUNE TERRITORIALE FRITISSA " OULAD GHAR SLAH, TENDITE 16, TENDITE 21 & TENDITE 30 " , RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE (LOT UNIQUE)

Cautionnement provisoire est fixé à : 45 000.00 DHS (Quarante Cinq mille dirhams).
Les estimations des couts des prestations sont fixées à la somme suivante :
3.000.000,00 Dhs» Trois millions dirhams» TTC.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 071/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

التكئة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° :37/DPMCJSB/2020

Le 14/12/2020 à 10 h30 , il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS A LA COMMUNE TERRITORIALE EL ORJANE " EL ORJANE , TASSA & TIRNEST " , RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE. (LOT UNIQUE)

Cautionnement provisoire est fixé à : 35 000.00 DHS (Trente Cinq mille dirhams).
Les estimations des couts des prestations sont fixées à la somme suivante :
2.250.000,00 Dhs» Deux millions deux cent cinquante mille dirhams» TTC.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le du règlement de consultation.
- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 072/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

التكئة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° : 39 /DPMCJSB/2020

Le 14 /12/2020 à 11 h30, il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS AUX COMMUNES TERRITORIALES, TALZEMT ET AIT EL MANE " AIT LAHCEN OUWELZEM , AHACHAD, AIT BEN AISSA & MAZARIE OULAD MEKHOULOUF " RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE. (LOT UNIQUE)

Cautionnement provisoire est fixé à : 45 000.00 DHS (Quarante Cinq mille dirhams).
Les estimations des couts des prestations sont fixées à la somme suivante :
3.000.000,00 Dhs» Trois millions dirhams» TTC.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 074/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

التكئة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° :38/DPMCJSB/2020

Le 14/12/2020 à 11 :00 heure, il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD ALI YOUSSEF" OULAD ALI YOUSSEF , TSIWANT BAS & TSIWANT HAUT " , RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE . (LOT UNIQUE)

Cautionnement provisoire est fixé à : 35 000.00 DHS (Trente Cinq mille dirhams).
Les estimations des couts des prestations sont fixées à la somme suivante :
2.250.000,00 Dhs» Deux millions deux cent cinquante mille dirhams» TTC.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour ,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 073/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

الكتابة العامة
المديرية الجهوية لثقافة / مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

المكتب العام
المديرية الجهوية لثقافة / مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° :40/DPMCJSB/2020

Le 14/12/2020 à 12:00 heure, il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS (TERRAIN OULAD ABOU ET TERRAIN TAGUENNTCHA) A LA COMMUNE TERRITORIALE QUIZEGHT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE LOT UNIQUE

LOT UNIQUE

Cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 DHS (trente mille dirhams).
Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante :
1.500.000,00 Dhs« Un millions cinq cent dirhams» TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l'article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixée d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 075/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

الكتابة العامة
المديرية الجهوية لثقافة / مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de
Boulemane

المكتب العام
المديرية الجهوية لثقافة / مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° :41/DPMCJSB/2020

Le 14/12/2020 à 12:30 heure, il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 TERRAINS DE PROXIMITÉ OMNISPORTS (TERRAIN QUIZEGHT EL HAJRA, TERRAIN EL BRIJA ET TERRAIN MEGDOUL OULAD DAHOU) A LA COMMUNE TERRITORIALE QUIZEGHT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE LOT UNIQUE

LOT UNIQUE

Cautionnement provisoire est fixé à : 35 000,00 DHS (trente cinq mille dirhams).
Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante :
2.250.000,00 Dhs« Deux millions deux cent cinquante mille dirhams» TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l'article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane, Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixée d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.
- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 076/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المملكة المغربية
وزارة التكوين
والتعليم العالي والبحث العلمي

الكتابة العامة
المديرية الجهوية للتكوين والتعليم العالي والبحث العلمي / مكناس
المديرية الإقليمية لبولمان

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE GUELIMM/OUED NOUN
DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale Du Ministère De L'éducation Nationale Et De La Formation Professionnelle Et De La Recherche Scientifique D'Assa-Zag, Sis A Avenue 19 Mai A Assa, Le 11/12/2020 à 10H00, A L'ouverture Des Plis Des Appels D'offres Conformément Aux Horaires Et Prescriptions Indiqués Au Tableau Ci-Dessous :

N° AO	OBJETS	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC ENTRÉE	CALCULS MONTANT PROVISOIRE EN DOUB ENTRÉE	Qualification et Classification (demandée)	HEURES PRÉVUES EN JOURS PLEINS
44/2020/INV. DP.ASSA.ZAG	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN STUDIO AU SEIN DU DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG-AREF GON.	80 000,00 DHS	5 000,00		10H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 6 du règlement de la consultation.

N° 10 078/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الرحامنة
دائرة الرحامنة
قيادة بوشان
جماعة الثرابية لايت الطالب

إعلان

يعلن رئيس الجماعة القروية لايت الطالب أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية وذلك يوم 06 ديسمبر 2020 ابتداء من الساعة 9 صباحا بقرية بوشان بقرية الرحامنة للمترشحين من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة لايت الطالب المنتسبين إلى ميزانيتها والمرتبين في سلال الأجر 6، والمتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذا الامتحان. وتحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود منصب واحد من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية بجماعة لايت الطالب. و يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين وآخر شفوي ويشتمل كل منهم على المواد التالية:

- * اختبار كتابي عام يتعلق بموضوع دا طابع عام (المدة: 3 ساعات المعامل: 2)
- * اختبار كتابي خاص يتعلق بموضوع أو أسئلة مرتبطة بالمهام التي كان يزاولها المرشح (المدة: 3 ساعات المعامل: 3)
- * اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع و قضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها (المدة: 15 إلى 30 دقيقة المعامل: 3)

فعل الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يقدموا شخصيا لدى مصلحة الموظفين قبل يوم 7 ديسمبر 2020 هو آخر أجل لإيداع طلبات ترشيحهم.

N° 10 077/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier
Régional D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N° 13/2020
(Séance publique)

Le 15/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir sis à Route de Marrakech 800000 Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Achat des réactifs pour les laboratoires du centre hospitalier régional d'Agadir. (en cinq lots).

Lot n°1: Les réactifs d'anatomie pathologie.
Lot n°2: Les réactifs de biochimie (Appareil BA400®).
Lot n°3: Les réactifs de biochimie (Appareil COBAS C31®).

Lot n°4: Les réactifs d'hématologie.

Lot n°5: Les réactifs de microbiologie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir adresse : Route de Marrakech 800000 Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Lot n°1: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000,00 (Trois mille) dirhams

Lot n°2: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 (Trente mille) dirhams

Lot n°3: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 (Huit mille) dirhams

Lot n°4: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 (Trente mille) dirhams

Lot n°5: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 (Vingt mille) dirhams

Lot n°1: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 96 132,00 DH TTC (Quatre vingt seize mille cent trente deux dirhams TTC)

Lot n°2: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 166 675,16 DH TTC (Un million cent soixante six mille six cent soixante quinze dirhams et seize centimes TTC)

Lot n°3: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 265 672,80 DH TTC (Deux cent soixante cinq mille six cent soixante deux dirhams et quatre vingt centimes TTC)

Lot n°4: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 970 764,72 DH TTC (Neuf cent soixante dix mille sept cent soixante quatre dirhams et soixante deux centimes TTC)

Lot n°5: Estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 826 606,80 DH TTC (Huit cent vingt six mille six cent six dirhams et quatre vingt

centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir

- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique (des cinq lots) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional à l'adresse : Route de Marrakech 800000 Agadir, avant le : 14/12/2020 à 10 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 080/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE DAR
BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 14 /2020
(Séance publique)

Le Vendredi 11 Décembre 2020 à 10 H, il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert N° 14/2020 relatif à l'affermage des consignes du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar à la Commune de Dar Bouazza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Marchés relevant de la Commune de Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

□ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600.000,00 DHS (Six Cent Mille Dhs).

□ L'estimation des prix de location des consignes du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar est établie par le Maître d'Ouvrage comme suit : 1.000.000,00 DHS (Un Million Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de Développement des Ressources Financières ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis

centimes TTC)

Lot n°1: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000,00 (Trois mille) dirhams

Lot n°2: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 (Trente mille) dirhams

Lot n°3: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 (Huit mille) dirhams

Lot n°4: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 (Trente mille) dirhams

Lot n°5: Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 (Vingt mille) dirhams

au service précité ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 10 081/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé
Région Tanger Tétouan
Al Hoceima
Institut Supérieur
des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé Tétouan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N°08/ISPITST/2020

Le mardi 15/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

• Prestations de jardinage et entretien des espaces verts de L'ISPITS de Tétouan et l'annexe de Tanger.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil Tétouan.

- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Cautionnement provisoire est fixé à : 1500 DHS (Mille Cinq Cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 43.839,93DH T.T.C (quarante trois mille huit cent trente neuf dirhams et quatre vingt treize centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil Tétouan.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N° 10 083/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé
Région Tanger Tétouan
Al Hoceima
Institut Supérieur
des Professions
Infirmières et Techniques
de Santé Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTSUR
OFFRE DE PRIX
N°09/ISPITST/2020

Le lundi 14/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

• Hygiène et nettoyage des services de L'ISPITS de Tétouan, l'annexe de Tanger et d'Al Hoceima.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil Tétouan.

- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Cautionnement provisoire est fixé à : 5000 DHS (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 250.513,92 DH T.T.C (deux cent cinquante mille cinq cent treize dirhams, 92 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhalq Toress Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï R'mel - Route de Martil Tétouan.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (9) du règlement de consultation.

N° 10 084/PA

ROYAUME DU MAROC
ASSOCIATION SPORTIVE
SCOLAIRE AL MAKDISSI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 1/2020/INDH
Le lundi 14/12/2020 à 11 heures, il sera procédé, au siège de l'association sis

lycée Al Makdissi Bd Khalid Bnou Loualid Ain Sebaa Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour équipement des équipes sportives.

Dans le cadre du programme INDH (programme de lutte contre l'exclusion sociale au milieu urbain année 2018/ programme transversal année 2018/ programme de lutte contre la précarité année 2018).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de l'association sis lycée Al Makdissi Bd Khalid Bnou Loualid Ain Sebaa Casablanca.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille cinq cents Dirhams (4500,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cents mille Dirhams (300.000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre sis au siège de l'association sis à Lycée Al Makdissi bd khalid Bnou Loualid Ain Sebaa Casablanca.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le catalogue exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé au siège de l'association sis lycée Al Makdissi bd Khalid Bnou Loualid Ain Sebaa Casablanca avant le 14-12-2020 à 11h00.

N° 10 085/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUADANT
COMMUNE IGUIDI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 10/2020
Le Lundi 21 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le Président de la commune IGUIDI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- LOCATION DE L'ABATTOIR COMMUNAL

- POUR L'EXERCICE 2021 (12 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie est par le maître d'ouvrage fixée à la somme de 80.000,00 DHS (Quatre vingt mille Dirhams).

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 30 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 086/PA

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 082/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUADANT
COMMUNE IGUIDI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 09/2020
Le Lundi 21 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le Président de la commune IGUIDI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

1- Location Souk Thine Igli

2- Location Souk aux bestiaux.

3- Location Foundouk

4- Location Parking.
Pour l'exercice 2021 (12 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie est par le maître d'ouvrage fixée à la somme de 80.000,00 DHS (Quatre vingt mille Dirhams).

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :

27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 30 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARITIME, DU DEVE-
LOPPEMENT RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
FES - MEKNES
INSTITUT DES TECHNI-
CIENS SPECIALISES
EN AGRICULTURE
D'OUED AMLIL
B.P. : 47, OUED AMLIL -
TAZA, Tél/
Fax: 05-35-27-54-83
AVIS DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/2020

Le vendredi 11/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du directeur P.I. de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture d'Oued Amlil, BP : 47, Oued Amlil-Taza, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale concernant Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une salle de conférence en RDC sur une superficie de 200 m² à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture d'Oued Amlil, province de Taza.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau précité de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture d'Oued Amlil, province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 667000,00 DHS (six cent soixante sept mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jomada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de comptabilité de l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture d'Oued Amlil, BP : 47, Oued Amlil-Taza.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

N° 10 087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'EQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DE BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° Ber 35/2020

Le Jeudi 10 Décembre 2020 à Douze heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de

L'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux de traitement des dégâts de crue de la RN2 entre les PK519+000 et PK 522+000, RP 6006, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 29 000,00 (Vingt Neuf Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 936 392,00 DH (Un Million Neuf Cent Trente Six Mille Trois Cent Quatre Vingt Douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE ;

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont : Activité : B

Qualification : B-3
Catégorie : 4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 10 088/PA

MAJDA AUTO S.A.R.L
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAJDA AUTO S.A.R.L
Objet : - Concessionnaires de voiture

- Achat et vente du matériel roulant d'automobile

- Entretien et réparation du matériel d'automobile ;

Durée : 99 ans
Siège social : [SIS ANGLE BOULEVARD MOULAY YOUSSEF ET RUE N° 9 LOTTISSEMENT RIAD ABC 46000 SAFI].

Le capital social est fixé à la somme de 6.000.000,00 dirhams, il est divisé en 60.000 parts de 100,00 Dhs chacune attribués comme suit :

- ABID Boubker : 30600 parts
- ABID El Ghalia : 5880 parts
- ABID Majda : 5880 parts
- ABID Safaa : 5880 parts
- ABID Ibtissam : 5880 parts
- MIMOUDI Nawal : 5880 parts

La gérance : M. ABID Boubker et Mlle ABID El Ghalia sont nommés cogérants associés de la société.

Signature : La société sera valablement engagée pour tous les actes administratifs la concernant par la simple signature de l'un des cogérants ; et concernant toutes les opérations et actes émanant et libellés par ou pour la banque doivent être signés conjointement par les deux cogérants. Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 10947 du 09/11/2020.

N° 10 089/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
PACHALIK
DE BEN AHMED
COMMUNE
DE BEN AHMED
DIVISION DES A.J.A.F
SERVICE DES R.F.H.C
REGIE DE RECETTES
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 01/2020 DAJAF

Le Lundi 14 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix pour la location des diverses dépendances souk hebdomadaire de Ben Ahmed pour les deux années budgétaires 2021 et 2022, allant du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2022. Ces dépendances comprennent les lots suivants :

• Lot n° 1 : Marché aux bestiaux ;

• Lot n° 2 : Droits d'entrée-stationnement au souk, poids public

• Lot n° 3 : Droits du Foudouk et Parking du souk. Le dossier d'appel d'offres est à retirer auprès de la Régie de recettes de la Commune de Ben Ahmed. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire concernant les dits lots est fixé comme suit :

• Lot n° 1, le montant du cautionnement provisoire : Vingt mille DH (20.000,00 DH) ;

• Lot n° 2, le montant du cautionnement provisoire : Vingt mille DH (20.000,00 DH) ;

• Lot n° 3 : le montant du cautionnement provisoire : Dix mille DH (10.000,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du 08 jomada 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la Régie de recettes de la Commune de Ben Ahmed.
- Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur le Président de la Commune de Ben Ahmed.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 25, 26 et 27 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1) DOSSIER ADMINISTRATIF :

A - La déclaration sur l'honneur,

B - Copie légalisée du règlement de consultation

C - Une demande de location indiquant le lot objet de location, nom du demandeur, son domicile, le numéro de son compte bancaire ou CCP et tous renseignements complémentaires ;

D - L'attestation du Percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;

E - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ;

F - Une photocopie de la C.I.N ;

G - Attestation délivrée par la CNSS depuis moins d'un an ;

H - Une copie du cahier des charges relatif à la location des diverses dépendances souk hebdomadaire de Ben Ahmed signée et légalisée par le concurrent ;

I - Certificat de résidence pour les personnes physiques ou le statut et PV de la dernière assemblée générale pour les personnes morales ;

J - Quitance ou attestation de cautionnement provisoire

2) DOSSIER FINANCIER :

A - Acte d'engagement indiquant le prix d'offre de la valeur locative mensuelle proposé en chiffres et en lettres du lot en l'objet.

B - Un chèque certifié d'un montant de six mois d'avance de loyer au moins couvrant les six mois derniers de l'année du bail, comme cautionnement.

N° 10 090/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 117/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de réalisation des branchements et d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable au niveau des centres de CH-CHAOUA, de SIDI BOUZID, de SIDI MOKHTAR, de MZOUA, de MEJJAT, de GUEMASSA, de LAMZOU-DIA et des DOUARS

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 083 870,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du

règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V-Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 17 Décembre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 091/PC

ALSMIR SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société ALSMIR S.A.R.L

Objet :

1- TRANSPORT DE DU PERSONNEL ;

2- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION ;

3- NEGOCIANT ;

Durée : 99 ans

Siège social : N°8 AVENUE-HASKOURI ROUTE HAD HRARA SAFI.

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1 000 parts de 100dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :

Mr. ELMIR ADIL 5 0 0 Parts

Mr. HABACHI ALI 5 0 0 Parts

Soit un total de 1 0 0 0 Parts

Gérance: la société est nommée en qualité de cogérant, Mr. ELMIR ADIL.

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 10599 du 16 NOVEMBRE 2020

N° 10 094/PA

FAST SIGN
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société FAST SIGN S.A.R.L A.U

Objet :

• AGENCE COMMUNICATION EVENEMENTIEL PUBLICITE ;

• VENTE PRODUITS INFORMATIQUES TELE-COMMUNICATION ;

• NEGOCIANT ;
Durée : 99 ans

Siège social : LOTIS SMIS TRIKI AV HASSAN 2 SAFI ;

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1.000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :

Mr. OUMELLAL HACHIM 1.000 PARTS

La gérance est accordée à Mr. OUMELLAL HACHIM

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 10953 du 09 NOVEMBRE 2020

N° 10 092/PA

HASHTAG INNOVATION
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société HASHTAG INNOVATION S.A.R.L

Objet :

1- AGENCE DE COMMUNICATION, EVENEMENTIEL ET PUBLICITE

2- NEGOCIANT ;

3- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION

Durée : 99 ans

Siège social : N°49 RUE BOUJOUR LOTIS EL MASSIRA SAFI

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1 000 parts de 100dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :

M. ELAKKARI ALI 5 0 0 Parts

M. BENBOUZID ILYASS 500 Parts

Soit un total de 1 0 0 0 Parts

Gérance: la société est nommée en qualité de cogérant, Mr. ELAKKARI ALI et Mr. BENBOUZID ILYASS

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 10987du 17 novembre 2020

N° 10 093/PA

INNOTRIC
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société INNOTRIC S.A.R.L A.U

Objet : • INSTALLATION ELECTRIQUE ;

• FOURNITURE ELECTRICITE ;

• PLOMBERIE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION ;

Durée : 99 ans

Siège social : DOUAR JBARAT SAADLA SAFI HRARA

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1.000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :

Mr. BENRIOU RACHID 1.000 PARTS

La gérance est accordée à Mr. BENRIOU RACHID

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le N° du registre du commerce : 10965 du 11 NOVEMBRE 2020

N° 10 095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION &
DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES, DES CONSTRUCTIONS,
DES ÉQUIPEMENTS ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 17/EXP/2020
Le 11/12/2020 à 12h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour l'Achat de fournitures de bureau au profit des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL Haouz.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DHS TTC (Deux mille Dirhams TTC)
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- 64 990,08 DHS TTC (soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix Dirhams et 08 Cts TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 10 096/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION &
DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 58/INV/2020
Le 11/12/2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL Haouz TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux d'aménagement du lycée collégial SIDI GHIAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 DH (Trois mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 183 192,00 DHS TTC (Cent quatre-vingt-trois mille cent quatre-vingt-deux Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 10 097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION &
DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 18/EXP/2020
Le 11/12/2020 à 12h30, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat de matières et fournitures de bureau et d'équipement pour les espaces d'enseignement préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale AL Haouz.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 DH (Trois mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 183 192,00 DHS TTC (Cent quatre-vingt-trois mille cent quatre-vingt-deux Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 10 098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION &
DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 59/INV/2020
Le 11/12/2020 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL Haouz TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction d'un terrain de sport au lycée collégial AL JADIDA, à la C.T AÏT OURI.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DHS (Deux mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
133 032,00 DHS (Cent trente-trois mille trente-deux Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :
Secteur : A - Qualification : A2 ou A5 - Classe : 5
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 099/PA

“GO INTER” SARL A.U
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Tout travaux d'interim de régie de personnel et prestation de service-la gestion administrative et technique de personnel-la commercialisation de matériel de fabrication agroalimentaire.
Siège Social: Bd Souhaib Erroumi Bloc 39 N20 5 B Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 dirhams
Chacune : Mr EL MENNANI MY MUSTAPHA 1000 parts.
Gérance : Mr MY MUSTAPHA EL MENNANI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca et immatriculé sous le numéro 476183.

N° 10 100/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARIITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE

MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°24/2020/DA
Le 11/12/2020 à 11 heures il sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la : TRAVAUX D'AUGMENTATION DE LA PUISSANCE INSTALLEE DE LA STATION DE POMPAGE DU SECTEUR Z0 (DE 5100 A 6400 KVA) DU CASIER ZEMAMIRA - SANIAT BERGUIG - PROVINCE DE SIDI BENNOUR.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 18 500,00 (Dix Huit Mille Cinq Cent) Dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 918.507,84 (Neuf Cent Dix Huit Mille Cinq Cent Sept Dirhams Quatre Vingt Quatre Centimes), Toutes Taxes Comprises.
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
 Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
 Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc
 Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir et le contenu des dossiers des concurrents sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 10 101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARIITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE

STE TRANS L'AURORE
SARL A.U
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: 357 BLOC 47 IERE ETAG MANSOUR I BD EL MOUTANA
BNOU HARITA
BERNOUSSI
CASABLANCA
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE.
Aux termes d'un PV des décisions prises par Mr MAAROUF Abdelkhalek en date du 06/10/2020 enregistré à Casa/DIP PM AL QODS le 06/10/2020, références RE : 27344 OR : 24461, Qce 202062941183, il a été décidé, la dissolution anticipée de la société .
-Mr MAAROUF Abdelkhalek désigne liquidateur
-Le siège social désigne lieu de liquidation
Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 09/11/2020 sous numéro 753128, RCN°252989.
N° 10 103/PA

sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DE L'ORMVA DE DOUKKALA AU TITRE DES EXERCICES 2020 ET 2021
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés de l'ORMVAD, 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 (Cinq Mille) Dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 120.000,00 DH-TTC (Cent Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
 Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
 Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc
 Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir et le contenu des dossiers des concurrents sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 10 102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARIITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE

Le 11/12/2020 à 10 heures il

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 19/2020

Le lundi 14 décembre 2020 à 11 heures, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux de construction de la voie située entre la piscine municipale et le siège de la protection civile à la ville de Khouribga/ Province de Khouribga. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à quinze mille Dirhams (15.000,00 dhs). L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante dix mille cent trente six dirhams (470.136,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 104/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts

et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
EN SEANCE PUBLIQUE
N° 11/2020 DPEFLCD-SO/DPEFLCD.37

Le Onze (11) Décembre 2020 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de

la Lutte Contre la Désertification de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour les travaux de construction du bâtiment administratif du centre de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz commune territoriale d'Aoulouz, province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublic.gov.ma;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq cent cinquante mille sept cent six Dirhams quarante Centimes. (505.706,40 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 10 105/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale

De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région de FES MEKNES
Direction Provinciale de Taza
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 15/DTZ/INV/2020

Le vendredi 11 décembre

2020 à 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

Achat de matériel informatique destiné à l'éducation inclusive et aux services administratifs à la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :Cinq mille dirhams (5000,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Deux cent vingt-sept mille six cent quarante dirhams (227640,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA-le jeudi 10 décembre 2020 avant 16h 30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 106/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale

De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région de FES MEKNES
Direction Provinciale de Taza
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 16/DTZ/INV/2020

Le vendredi 11 décembre 2020 à 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur

offre de prix pour Achat de matériel de bureau pour le compte de la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq mille dirhams (5000,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt-quatorze mille cent quarante dirhams (94140,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA-le jeudi 10 décembre 2020 avant 16h 30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 107/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale

De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région de FES MEKNES
Direction Provinciale de Taza
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N° 17/DTZ/INV/2020

Le vendredi 11 décembre 2020 à 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour Achat de mobilier de bureau pour le compte de la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et

patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq mille dirhams (5000,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente-neuf mille neuf cent soixante dirhams(39960,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA-le jeudi 10 décembre 2020 avant 16h 30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 108/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale

De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région de FES MEKNES
Direction Provinciale de Taza
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS DE REPORT De l'appel d'offres ouvert
N° 10/2020/BG

Le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul informe le public que la date de l'appel d'offres relatif aux TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA PRÉFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL; publié au journal LIBERATION n°9154 du 29 Octobre au 1er Novembre 2020 et n° 9164 du 13 Novembre 2020 est reporté au 03 Décembre 2020 à 10Heures.

N° 10 110/PA

N° 18/DTZ/INV/2020
Le Vendredi 11 décembre 2020 à 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

Achat de matériel d'enseignement destiné aux salles de l'éducation inclusive pour le compte de la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq mille dirhams (5000,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante et un mille neuf cent cinquante deux dirhams (251952,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA-le jeudi 10 décembre 2020 avant 16h 30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 109/PA

Office NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Réhabilitation de la conduite d'adduction en DN 400 Smara AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°42/DR8/AM8/1/2020

Séance à huis clos La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réhabilitation de la conduite d'adduction en DN 400 Smara

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 7 000.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 70.000 DH. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le 15 Décembre 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de

l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Service Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 10 128/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquides de la ville de DAKHLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°44/DR8/AM8/2/2020

Séance publique La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux relatifs aux travaux d'entretien du réseau d'assainissement liquides de la ville de DAKHLA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 500 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00DH. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé

de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 18 DECEMBRE 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 10 129/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Entretien et maintenance des stations de pompage assainissement liquide des centres de la DR8

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°48/DR8/DR8/1/2020

Séance publique La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux relatifs à l'Entretien et maintenance des stations de pompage assainissement liquide des centres de la DR8.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 840 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 400,00DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais,

l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le 18 DECEMBRE 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direc-

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 18 DECEMBRE 2020 à partir de 10 H[heure locale] à la Direc-

tion Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 10 130/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 23/2020

Le 14/12/2020 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de renforcement de la RP5409 du PK 0+000 au PK 3+526. Province de Taza

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(32 000,00) Trente Deux Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(2 163 925,20 dhs) Deux Million Cent Soixante Trois Mille Neuf Cent Vingt Cinq Dirhams, Vingt Centimes.**

Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.1 -Travaux de terrassements routiers courants	3
	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement	
	B.5 - Assises non traités et enduits superficiels	

Pour les Entreprises non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N° 10 131/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
07.40 : Ichaa Mamlak
08.40 : Atfalouna - R
09.40 : Arrouad
10.30 : Dar dmana
11.20 : Serba -R
11.50 : Oussrati - R
12.50 : Capsule Kalab Takhdam
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Al Wajh Al Akhar
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Chabab Fi wajih
15.40 : Al Haoudaj
16.40 : Moudawala - R
17.40 : Stoun Lklam
18.00 : Atfalouna - R
18.55 : Capsule Kalab Takhdam
19.00 : JT en Français
19.20 : Allah Y Samah -R
19.50 : Hanan Nit
20.00 : Oyoun Ghaïma - R
20.30 : Serba



21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Dounya Douara
22.50 : Moutaalikat - Inédit
23.20 : Dernier bulletin d'information
23.40 : Moudawala
00.40 : Une heure en enfer - R
01.40 : Al haoudaj - R
02.40 : Allah Y Samah -R
03.10 : Oyoun Ghaïma - R
03.40 : Serba -R
04.10 : Dar dmana - R
05.00 : Ichaa Mamlak - R
06.00 : Arrouad



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : SABAHYAT 2M
07:15:00 : KIF AL HAL
07:55:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA : BNAT ISSAWA & NAWAL EL ABDAOUI
08:25:00 : RACHID SHOW
09:40:00 : SERIE : AL AWNI
10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:10:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : AL KHAWA
12:30:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:15:00 : ECO NEWS
14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:35:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
15:50:00 : SERIE : SALON SHEHRAZADE
16:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:40:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS
17:45:00 : DESSIN ANIME : NONO FOREST
17:50:00 : DESSIN ANIME : CELESTIN : LES ACCIDENTS DOMESTIQUES - LILI EXPLORATRICE-
17:55:00 : DESSIN ANIME : OGGY ET LES CAFARDS
18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:25:00 : MAGAZINE : POP UP
18:35:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:40:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:45:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE
20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
20:50:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : AL MASSAIYA
21:45:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
22:40:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
23:40:00 : MAGAZINE : NIDAE
00:00:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
00:45:00 : TELEFILM : RASS LAMHAYIN
02:10:00 : MAGAZINE : HADIT MA3A ASSAHAF
03:10:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
04:05:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
04:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D



05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « Hyati »
12h05 Emission « Eco Débat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission «Moutir lil jadal»
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « On S'dit Tout »
18h05 Emission « Binatna »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Ghorfat l akhbar »
21h35 « Mina lqahira »
22h05 Emission «FBM lmowajaha»
23h00 « Soir Infos ar »
23h35 « Mina lqahira »
00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfo
07h30 : Téléshopping
08h20 : Petits secrets en famille : Série
09h25 : Demain nous appartient : Série
10h00 : Les feux de l'amour : Série américaine
11h00 : Les 12 coups de midi : Jeu
12h00 : Journal
12h55 : La famille du péché : Téléfilm
14h35 : Tu ne m'échapperas pas : Téléfilm
16h05 : Quatre mariages pour une lune de miel
17h10 : Bienvenue chez nous : Divertissement
18h10 : Demain nous appartient : Série française
18h55 : Météo
19h35 : Journal
19h55 : C'est Canteloup : Divertissement
20h05 : Infidèle : Série
22h10 : Esprits criminels : Série



05h00 : Le 6h info
05h30 : Télématin : Magazine
08h30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine
08h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu



09h30 : Mot de passe : Jeu
10h15 : Les z'amours : Jeu
10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
12h00 : Journal
12h45 : La p'tite librairie : Magazine
12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
13h55 : Tennis : Roland-Garros : Demi-finales dames
17h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
18h50 : Météo
19h00 : Journal
19h45 : Un si grand soleil : Série française
20h05 : Envoyé spécial : Magazine
22h05 : Complément d'enquête : Magazine
23h05 : 13h15, le dimanche
00h25 : Tout compte fait
02h00 : Rencontres sur la ligne Enoden : Documentaire
02h20 : Pays et marchés du monde : Série documentaire
02h30 : Mot de passe : Jeu
03h10 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
03h55 : Les z'amours : Jeu.



05h00 : M6 music
05h55 : M6 boutique
09h00 : Desperate housewives : Série
11h45 : Le 12.45
12h35 : Scènes de ménages : Série française
13h00 : La sœur de la mariée : Téléfilm
15h00 : Incroyables transformations : Divertissement
15h30 : Les reines du shopping : Divertissement
17h40 : Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac : Magazine
18h45 : Le 19.45, météo
19h25 : Scènes de ménages : Série française
20h05 : 9-1-1 : Série
21h50 : 9-1-1 : Série
01h20 : APB : Alerte d'urgence : Série américaine
02h05 : Les nuits de M6.



18h45 : Arte journal
19h05 : 28 minutes : Magazine
19h55 : Kidnapping : Série
22h40 : Eva : Film



00h20 : L'ivresse du pouvoir : Film
02h10 : Les renards de Berlin
02h55 : Arte regards



05h00 : Okoo
07h05 : Envie dehors
07h40 : Les témoins d'outre-mer
08h10 : Cap Sud-Ouest
08h45 : Mon grain de sel en Méditerranée
09h15 : Ailleurs en France
09h40 : Ensemble c'est mieux !
10h35 : L'info outre-mer
10h50 : Le 12-13
11h55 : Météo à la carte : Magazine
12h45 : Rex : Série italienne
15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
15h40 : Personne n'y avait pensé !
16h15 : Slam : Jeu
17h00 : Questions pour un champion : Jeu



17h50 : Le 19-20
19h00 : Vu
19h20 : Plus belle la vie : Série
19h45 : Tout le sport
19h50 : Le journal de Roland-Garros.
20h05 : Comancheria : Film
21h50 : Giono, une âme forte : Documentaire
22h45 : Trois nuances de bleu : Documentaire
23h35 : Les enfants de la musique
02h00 : Le goût de l'espoir : Documentaire
02h55 : Voyages & délices
03h25 : Les matinales
03h55 : Questions pour un champion : Jeu.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





L'équipe nationale gagne mais sans convaincre

Un petit point sépare l'EN de la qualification à la CAN camerounaise



À deux manches de la fin du parcours des éliminatoires de la CAN 2021, le Onze national a assuré pratiquement sa qualification aux phases finales suite à sa victoire, mardi au stade de la Réunification à Douala, face à son homologue centrafricain sur le score de 2 à 0.

Lors de ce match comptant pour la quatrième journée du groupe E des éliminatoires, l'équipe nationale s'est imposée grâce aux réalisations de l'inévitable Hakim Ziyech et de Youssef En-Nseyri respectivement à la 39ème minute et au temps additionnel (90+1).

Si l'objectif a été atteint, les six points glanés à l'issue de cette double confrontation face à la Centrafrique (victoire vendredi dernier à Casablanca par 4 à 1), il y a lieu de souligner que la copie rendue reste en deça des attentes. Il est vrai que l'EN n'a pas pris de but à Douala, mais l'arrière-garde a montré quelques fébrilités qui, face à un adversaire de standing beaucoup plus relevé, lui auraient coûté cher. D'autant plus qu'on a eu une fois en

core droit à des joueurs perdus sur le terrain, à commencer par Achraf Hakimi qui pourrait avoir un rendement bien meilleur en retrouvant le poste où il excelle, le flanc droit ou gauche.

Le sélectionneur Vahid Halilhodzic, lui, voit les choses autrement et tant que l'équipe gagne contre des Petits Poucets, il n'y a pas le feu, mais cela risque de l'être en jouant une grosse écurie.

La grande satisfaction de cette sélection, version Halilhodzic, reste, sans le moindre doute, Hakim Ziyech qui parvient à débloquer la situation, en scorant et en faisant le jeu tandis que ses partenaires peinent à produire un football en mesure de convaincre le public marocain. C'est au staff technique donc de revoir les choses et de procéder aux rectifications qui s'imposent et pour ce faire, il aura un espace temporel conséquent de trois mois avant la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Pour la suite du parcours et après les troisième et quatrième actes des éliminatoires, la sélection marocaine défilera en déplacement la Mauritanie

(5ème journée-22 mars 2021) et le Burundi à domicile (6ème journée-30 mars 2021).

Pour rappel, l'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

Au classement, le Onze national occupe la pole position du groupe avec 10 unités au compteur et n'a besoin que d'un point pour décrocher le sésame de la 32ème édition de la CAN. Quant à la deuxième place, elle revient à la sélection mauritanienne (5 pts) qui s'est emmêlé les pinceaux au cours des deux derniers actes, nul à domicile (2-2) et défaite à Bujumbura (3-1) contre le Burundi. Ce dernier a pu se repositionner dans la course pour le deuxième ticket qualificatif à la CAN, en étant troisième avec 4 points, soit une longueur d'avance sur l'équipe de Centrafrique qui ferme la marche mais qui n'a pas perdu l'espoir d'être présente à l'édition camerounaise.

Mohamed Bouarab

Infos

Arbitrage

La Fédération internationale de football amateur (FIFA) a désigné les Marocaines Bouchra Karboubi (arbitre) et Fatima Jermoumi (arbitre assistante) comme candidates pour officier les matches de la phase finale de la neuvième édition de la Coupe du monde dames prévue en 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, rapporte la Fédération Royale marocaine de la discipline (FRMF).

Bouchra Karboubi est entrée dans l'histoire du football national, après avoir officié un match de la Botola Pro D1 la saison écoulée.

De son côté, Fatima Jermoumi s'est illustrée lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U23, organisée en Egypte.

Partenariat

L'Olympique Lyonnais et le Fath Union Sport (FUS) de Rabat ont décidé de prolonger leur partenariat d'une saison supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2023.

En raison de la crise sanitaire internationale et de ses conséquences sur les possibilités d'échanges et les déplacements internationaux, les deux clubs ont en effet choisi d'étendre leur accord débuté en 2019, afin de garantir la pleine période de collaboration convenue entre leurs académies et de permettre le partage d'expertise pour favoriser l'émergence de talents locaux, a fait savoir le club rbati.

Dans ce cadre, poursuit la même source, deux formateurs de POL Academy se sont rendus au cours du mois d'octobre dernier à Rabat afin d'animer une session de formation auprès de l'ensemble des cadres techniques du centre de formation fusiste.

Transfert

Le Rapide Club Oued Zem a recruté Soufiane Charaf, meneur de jeu (26 ans) formé aux Pays-Bas.

Soufiane Charaf avait déjà joué au Chaba Al Hocceima et à l'Ittihad de Tanger au cours des saisons 2018-2019 et 2019-2020.

Fortunes diverses pour les U20 et U17

La sélection marocaine U20 s'est imposée face à son homologue burkinabaise sur le score de 1 but à 0, mardi en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football de Maamoura (banlieue de Salé).

L'unique but de la rencontre a été signé Ismail Sibari (43è).

Lors du précédent match amical disputé samedi dernier, les Lionceaux de l'Atlas s'étaient imposés face à leurs adversaires du jour sur le même score. Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'Onze national pour les prochaines échéances.

Par ailleurs, les sélections marocaine et tanzanienne des moins de 17 ans se sont neutralisées trois buts partout, mardi en

match amical disputé au Complexe Mohammed VI.

Les réalisations des Marocains ont été signées Aïman Maurer (56è) et Mehdi Hafri, auteur d'un doublé (87è, 90è sp), alors que les buts des visiteurs ont été inscrits par Yahya Kassim Ibrahim (42è) et Omar Omar Abbas, auteur d'un doublé (83è, 86è).

Les deux sélections s'étaient déjà affrontées samedi dernier. La rencontre avait été remportée par la Tanzanie 1-0. Ces deux confrontations amicales rentrent dans le cadre de la préparation des deux sélections pour les prochaines compétitions, dont la phase finale de la CAN U17 Maroc 2021 prévue au mois de mars prochain.

Le Mali et la Tunisie qualifiés à la CAN

Le Mali vainqueur en Namibie (2-1) et la Tunisie accrochée en Tanzanie (1-1) se sont qualifiés mardi pour la CAN-2021, dont le Maroc s'est rapproché après sa victoire (2-0) sur la Centrafrique.

Les Maliens, supérieurs techniquement, se sont imposés grâce à des buts de Koïta (12è) et Doumbia (37è), Kambindu ayant réduit le score deux minutes plus tard. Avec 10 points au compteur, ils ne peuvent plus être rejoints par le 3e du groupe A.

De son côté, la Tunisie qui avait besoin d'un résultat nul, a souffert mais a réussi à contenir la Tanzanie (1-1) pour décrocher son sésame pour cette édition reportée au mois de janvier 2022 à cause du Covid-19.

Dans le groupe G, l'Egypte est allée battre le Togo (3-1).

La Côte d'Ivoire et Madagascar se sont neutralisés (1-1) alors que l'Éthiopie a surclassé le Niger (3-0) dans le groupe K.

Dans les autres matches de la journée, la RD Congo s'est relancée en s'imposant en Angola (1-0).

Le Ghana s'est incliné au Soudan sur un but de Rahman dans le temps additionnel (1-0).

Enfin, les deux affiches du groupe I, Lesotho-Bénin et Sierra Leone - Nigeria, se sont soldées par un résultat nul et vierge.

La prochaine journée se déroulera au mois de mars 2021.

Sport

L'équipe nationale gagne mais sans convaincre

Un petit point sépare l'EN de la qualification à la CAN camerounaise



Deux manches de la fin du parcours des éliminatoires de la CAN 2021, le Onze national a assuré pratiquement sa qualification aux phases finales suite à sa victoire, mardi au stade de la Réunionification à Douala, face à son homologue centrafricain sur le score de 2 à 0.

Lors de ce match comptant pour la quatrième journée du groupe E des éliminatoires, l'équipe nationale s'est imposée grâce aux réalisations de l'inévitable Hakim Ziyech et de Yousef En-Nseyri respectivement à la 39^{ème} minute et au temps additionnel (90+1).

Si l'objectif a été atteint, les six points glanés à l'issue de cette double confrontation face à la Centrafrique (victoire vendredi dernier à Casablanca par 4 à 1), il y a lieu de souligner que la copie rendue reste en deçà des attentes. Il est vrai que l'EN n'a pas pris de but à Douala, mais l'arrière-garde a montré quelques fébrilités qui, face à un adversaire de standing beaucoup plus relevé, lui auraient coûté cher. D'autant plus qu'on a eu une fois en

core droit à des joueurs perdus sur le terrain, à commencer par Achraf Hakimi qui pourrait avoir un rendement bien meilleur en retrouvant le poste où il excelle, le flanc droit ou gauche.

Le sélectionneur Vahid Halilhodzic, lui, voit les choses autrement et tant que l'équipe gagne contre des Petits Poucets, il n'y a pas le feu, mais cela risque de l'être en jouant une grosse écurie.

La grande satisfaction de cette sélection, version Halilhodzic, reste, sans le moindre doute, Hakim Ziyech qui parvient à débloquent la situation, en scorum et en faisant le jeu tandis que ses partenaires peinent à produire un football en mesure de convaincre le public marocain. C'est au staff technique donc de revoir les choses et de procéder aux rectifications qui s'imposent et pour ce faire, il aura un espace temporel conséquent de trois mois avant la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

Pour la suite du parcours et après les troisième et quatrième actes des éliminatoires, la sélection marocaine défilera en déplacement la Mauritanie

(5^{ème} journée-22 mars 2021) et le Burundi à domicile (6^{ème} journée-30 mars 2021).

Pour rappel, l'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

Au classement, le Onze national occupe la pole position du groupe avec 10 unités au compteur et n'a besoin que d'un point pour décrocher le sésame de la 32^{ème} édition de la CAN. Quant à la deuxième place, elle revient à la sélection mauritanienne (5 pts) qui s'est emmêlé les pinces au cours des deux derniers actes, nul à domicile (2-2) et défaite à Bujumbura (3-1) contre le Burundi. Ce dernier a pu se repositionner dans la course pour le deuxième ticket qualificatif à la CAN, en étant troisième avec 4 points, soit une longueur d'avance sur l'équipe de Centrafrique qui ferme la marche mais qui n'a pas perdu l'espoir d'être présente à l'édition camerounaise.

Mohamed Bouarab

Infos

Arbitrage

La Fédération internationale de football amateur (FIFA) a désigné les Marocaines Bouchra Karboubi (arbitre) et Fatima Jermoumi (arbitre assistante) comme candidates pour officier les matches de la phase finale de la neuvième édition de la Coupe du monde dames prévue en 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, rapporte la Fédération Royale marocaine de la discipline (FRMF).

Bouchra Karboubi est entrée dans l'histoire du football national, après avoir officié un match de la Botola Pro D1 la saison écoulée.

De son côté, Fatima Jermoumi s'est illustrée lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U23, organisée en Egypte.

Partenariat

L'Olympique Lyonnais et le Fath Union Sport (FUS) de Rabat ont décidé de prolonger leur partenariat d'une saison supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2023.

En raison de la crise sanitaire internationale et de ses conséquences sur les possibilités d'échanges et les déplacements internationaux, les deux clubs ont en effet choisi d'étendre leur accord débuté en 2019, afin de garantir la pleine période de collaboration convenue entre leurs académies et de permettre le partage d'expertise pour favoriser l'émergence de talents locaux, a fait savoir le club rbati.

Dans ce cadre, poursuit la même source, deux formateurs de l'OL Academy se sont rendus au cours du mois d'octobre dernier à Rabat afin d'animer une session de formation auprès de l'ensemble des cadres techniques du centre de formation fusiste.

Transfert

Le Rapide Club Oued Zem a recruté Soufiane Charaf, meneur de jeu (26 ans) formé aux Pays-Bas.

Soufiane Charaf avait déjà joué au Chaba Al Hoccoima et à l'Ittihad de Tanger au cours des saisons 2018-2019 et 2019-2020.

Fortunes diverses pour les U20 et U17

La sélection marocaine U20 s'est imposée face à son homologue burkinabaise sur le score de 1 but à 0, mardi en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football de Maamoura (banlieue de Salé).

L'unique but de la rencontre a été signé Ismail Sibari (43^e).

Lors du précédent match amical disputé samedi dernier, les Lionceaux de l'Atlas s'étaient imposés face à leurs adversaires du jour sur le même score. Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'Onze national pour les prochaines échéances.

Par ailleurs, les sélections marocaine et tanzanienne des moins de 17 ans se sont neutralisées trois buts partout, mardi en

match amical disputé au Complexe Mohammed VI.

Les réalisations des Marocains ont été signées Aïman Maurer (56^e) et Mehdi Hafri, auteur d'un doublé (87^e, 90^e sp), alors que les buts des visiteurs ont été inscrits par Yahya Kassim Ibrahim (42^e) et Omar Omar Abbas, auteur d'un doublé (83^e, 86^e).

Les deux sélections s'étaient déjà affrontées samedi dernier. La rencontre avait été remportée par la Tanzanie 1-0. Ces deux confrontations amicales rentrent dans le cadre de la préparation des deux sélections pour les prochaines compétitions, dont la phase finale de la CAN U17 Maroc 2021 prévue au mois de mars prochain.

Le Mali et la Tunisie qualifiés à la CAN

Le Mali vainqueur en Namibie (2-1) et la Tunisie accrochée en Tanzanie (1-1) se sont qualifiés mardi pour la CAN-2021, dont le Maroc s'est rapproché après sa victoire (2-0) sur la Centrafrique.

Les Maliens, supérieurs techniquement, se sont imposés grâce à des buts de Koïta (12^e) et Doumbia (37^e), Kambindou ayant réduit le score deux minutes plus tard. Avec 10 points au compteur, ils ne peuvent plus être rejoints par le 3^e du groupe A.

De son côté, la Tunisie qui avait besoin d'un résultat nul, a souffert mais a réussi à contenir la Tanzanie (1-1) pour décrocher son sésame pour cette édition reportée au mois de janvier 2022 à cause du Covid-19.

Dans le groupe G, l'Egypte est allée battre le Togo (3-1).

La Côte d'Ivoire et Madagascar se sont neutralisés (1-1) alors que l'Ethiopie a surclassé le Niger (3-0) dans le groupe K.

Dans les autres matches de la journée, la RD Congo s'est relancée en s'imposant en Angola (1-0).

Le Ghana s'est incliné au Soudan sur un but de Rahman dans le temps additionnel (1-0).

Enfin, les deux affiches du groupe I, Lesotho-Bénin et Sierra Leone - Nigeria, se sont soldées par un résultat nul et vierge.

La prochaine journée se déroulera au mois de mars 2021.

En Finlande, la difficile équation environnementale de l'envol des batteries

Lincessant ballet de camions chargés de minerais tranche avec la quiétude du paysage lunaire: à quelque 300 kilomètres du cercle polaire, la mine de Sotkamo, en Finlande, constitue la plus grande source de nickel d'Europe pour les batteries des voitures électriques.

Le pays nordique, qui lance actuellement un grand plan pour devenir le champion européen du secteur, est le seul pays de l'Union européenne dont les sols contiennent de façon prouvée les principaux minéraux nécessaires dans la fabrication des batteries - dont le cobalt, le lithium et le nickel.

Sur le site de 60 km² dans le centre du pays, la roche récupérée est concassée avant d'être entassée et alimentée en oxygène et en eau pour extraire les minéraux essentiels aux batteries.

"Plus de 50% de notre chiffre d'affaires provient de la filière des véhicules électriques", explique à l'AFP Joni Lukkaroinen, PDG de Terrafame, propriétaire de la mine.

La Finlande entend devenir un acteur majeur d'une industrie lucrative en pleine croissance, au moment où l'Europe a lancé de grands plans pour réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine.

Mais l'intensification de l'exploitation minière reste controversée dans un pays où les millions d'hectares de forêts, la faune et les étendues d'eau font partie d'un

patrimoine naturel important pour la population.

Vertueuses pour les émissions de CO₂ une fois installées dans les véhicules, les batteries électriques ont un impact environnemental peu visible en amont pour extraire les métaux qui la composent, puis pour les traiter en fin de vie.

À l'heure où sept nouveaux sites d'excavation sont sur les rails, le gouvernement finlandais a promis pour 2020 une aide de 300 millions d'euros à destination du secteur.

Mika Nykänen, en charge de la "stratégie batteries" du gouvernement, l'assure: l'approche du pays "sera fortement ancrée dans la durabilité et les objectifs de la politique climatique de la Finlande".

Pas de quoi rassurer les militants écologistes qui craignent que le développement de l'exploitation minière ne détruise des écosystèmes sensibles.

"Vous ne pouvez tout simplement pas produire ces minéraux de manière écologique", juge l'un d'eux, Antti Lankinen, devant un imposant tas de déchets rocheux aux abords de la mine.

S'ils ne sont pas assez bien stockés, ces déchets peuvent provoquer un écoulement d'acide lors des pluies, dénonce-t-il.

L'ancien propriétaire de la mine de Sotkamo, Talvivaara, a d'ailleurs été poursuivi après une catastrophe écologique en 2012, lorsque de l'ura-



nium et d'autres métaux toxiques se sont échappés dans les cours d'eau avoisinants.

Terrafame assure que, depuis son rachat de la mine il y a cinq ans, aucun problème environnemental n'a plus été constaté. Les impacts environnementaux "sont conformes à nos licences", explique son PDG.

Ailleurs en Finlande, des campagnes ont été lancées contre de nouvelles extractions de minerais en Laponie et dans la région du lac de Saimaa, connu pour sa faune unique, près de la frontière russo-finlandaise.

"Le lac de Saimaa est le quatrième plus grand système d'eau douce d'Europe, ce n'est pas une région appropriée" à l'extraction de minerais, juge une autre militante, Miisa Mink.

"Si nous ne faisons pas attention, nous aurons certainement des voitures électriques mais nous n'aurons plus d'eau douce", déplore-t-elle.

Pourtant, les promoteurs de l'industrie des batteries insistent: la Finlande est une pionnière en matière de pratiques durables, de quoi lui donner un avantage sur ses concurrents.

Terrafame assure que ses méthodes d'extraction des minéraux créent une empreinte carbone 60% plus faible que les pratiques traditionnelles.

"Cela ne sert à rien d'acheter un véhicule électrique produit à partir de matières premières non-durables", souligne Matti Hietanen, PDG de la maison-mère de

l'entreprise.

En outre, les mines finlandaises sont soumises à des normes beaucoup plus strictes que celles en République démocratique du Congo par exemple, qui produit plus de la moitié du cobalt mondial mais où les conditions de travail bafouent régulièrement les droits de l'Homme, selon les ONG.

Plusieurs entreprises étrangères ont déjà choisi d'investir dans la filière en Finlande, notamment l'Allemande BASF et la Belge Umicore. En Suède voisine, le champion local des batteries Northvolt construit actuellement une grande usine dans le nord du pays.

En 2021, Terrafame prévoit lui d'ouvrir une raffinerie produisant suffisamment de sulfate de nickel pour un million de véhicules électriques, et du sulfate de cobalt pour 300.000 véhicules.

Mais certains experts du secteur avertissement que les réserves mondiales de cobalt sont déjà faibles et ne suffiront pas à répondre à la demande future.

"Nous avons besoin de matériaux issus du sol, mais à l'avenir, je pense qu'une grande partie de nos matériaux proviendra du recyclage", avance Jyrki Nurmi, l'un des responsables du fabricant finlandais de technologies automobiles Valmet Automotive.

"Cela prendra du temps", selon lui, "mais cela va changer".

Gratin de courgettes au four

Ingrédients : 4 Pers.

- 4 courgettes
- 40 g de beurre
- huile d'olive
- 100 g de gruyère râpé
- 1 gousse d'ail
- persil
- sel, poivre

Préparation :

1. Préchauffez le four th.8 (220 °C). Plongez les courgettes non pe-

lées dans l'eau froide. Puis, tranchez-les en rondelles de 4 mm. Emincez l'ail préalablement épluché et le persil. Faites revenir les courgettes dans une sauteuse contenant du beurre fondu. Par la suite, versez-y l'ail et le persil. Mettez le couvercle de la sauteuse et faites cuire le tout durant 15 min sans oublier de mélanger régulièrement. À mi-cuisson, ajoutez du sel et du poivre. Au final, disposez les courgettes dans un plat avant de les couvrir de gruyère râpé. Enfouissez la préparation pendant 15 min.



Botox des mollets : La dernière tendance des injections

Le Botox des mollets pourrait-il être la solution pour toutes les femmes qui rêvent de jambes plus élancées ? Les médecins esthétiques ont signalé une augmentation constante du nombre de femmes demandant des injections de Botox dans leurs mollets, et il semble que les gambettes minces pourraient figurer au sommet de la liste de Noël de nombreuses fashionistas cette année. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi elles avaient choisi ce traitement, la réponse la plus populaire était qu'elles avaient du mal à se sentir bien dans leurs bottes préférées. Mais comment marche exactement cette procédure, également connue sous le nom de Calf Contouring, Calf Reduction et Calf Shaping?

«Lorsqu'il est injecté, le Botox paralyse certains nerfs, empêchant les muscles du mollet de se contracter complètement, explique M. Allen Rezaï, chirurgien et médecin esthétique. Avec le temps, à mesure que les muscles bougent moins, ils rétrécissent et deviennent plus minces, donnant l'apparence de mollets plus minces.

Le Dr Vy Nguyen, de la clinique Skin and Sanctuary, affirme que le Botox des mollets est une procédure simple et sans danger. Cependant, si vous souhaitez l'essayer, sachez qu'il faut attendre jusqu'à deux mois pour remarquer une différence et que vous aurez peut-être besoin de plusieurs rendez-vous.

Alors, comment ça marche exactement?

«C'est une procédure simple avec des effets secondaires instantanés minimes. Les clientes

peuvent reprendre une activité normale immédiatement après le traitement, a déclaré l'expert. Une série de micro-injections superficielles est réalisée à travers le gros muscle gastrocnémien à l'arrière de la jambe, celui qui représente la plus grosse partie du mollet. Le mollet est un gros muscle, il faut donc une forte dose de Botox pour obtenir l'effet de relaxation et de rétrécissement souhaités.

À titre de comparaison, le Dr Nguyen explique qu'un traitement standard pour les rides du front nécessite 8 à 20 unités de Botox, alors que pour chaque mollet, il vous en faudra 100 à 150 unités. Comme pour toute procédure, il pourrait y avoir des effets secondaires graves au Botox si on se fait traiter sur une longue période de temps. Le Dr Martin Wade, dermatologue consultant médical et directeur médical de la London Real Skin Clinic, a averti que d'autres muscles pouvaient grossir pour compenser les mollets plus minces, des varices, des problèmes articulaires, une coagulation du sang et même jusqu'à une distorsion de la jambe pouvaient apparaître.

«Le Botox est une solution temporaire, pour maintenir des jambes plus minces, vous auriez besoin d'injections fréquentes qui pourraient entraîner une faiblesse musculaire, affirme le docteur M. Rezaï. Cela peut également changer votre façon de marcher et causer des dommages à long terme aux genoux, aux hanches et au dos.»